# L'innovation à APF France handicap

## Recueil de pratiques inspirantes

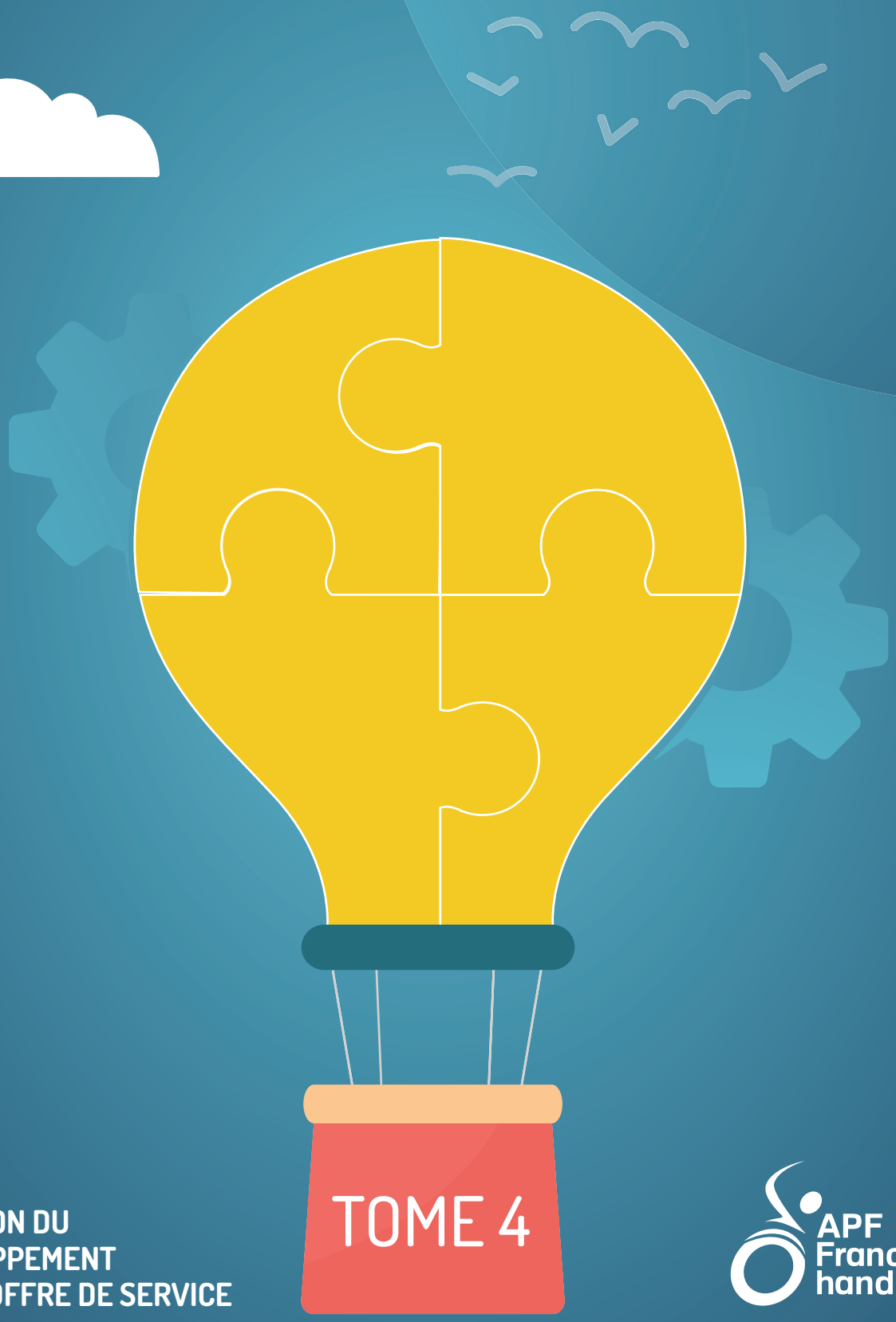


DIRECTION DU
DÉVELOPPEMENT
ET DE L'OFFRE DE SERVICE

APF France handicap

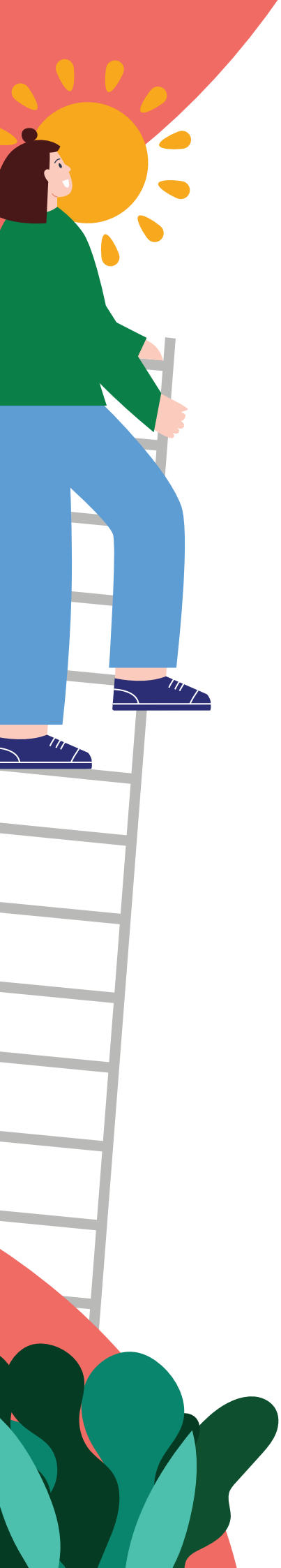

## LE PROJET INNOVATION DE LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'OFFRE DE SERVICE (DDOS) EST PORTÉ PAR :

**Olivia Bouys**
*Responsable du Pôle Innovation et Développement de l'Offre de Service*

**Christelle Codé**
*Chef de projet Innovation et Développement de l'Offre de Service*

**Laëtitia Guenezan**
*Chef de projet Innovation et Développement de l'Offre de Service*

**Kim Hautois**
*Chef de projet Innovation et Développement de l'Offre de Service*

## IL S'APPUIE SUR UN COMITÉ DE PILOTAGE COMPOSÉ DE :

**Françoise Amet**
*Responsable Régionale de l'Offre de Service Grand Est*

**Marie Brosset-Houbron**
*Responsable Régionale de l'Offre de Service Hauts-de-France*

**Aurélie Corbin**
*Responsable Régionale de l'Offre de Service Occitanie*

**Julie Merveilleau**
*Directrice adjointe de l'IEM/SESSAD de Talence*

**Nathalie Perpinial**
*Responsable Régionale de l'Offre de Service Nouvelle-Aquitaine*

**Sandrine Turbet-Delof**
*Directrice du pôle adultes de Haute-Garonne*

**Delphine Vallérie**
*Directrice des foyers Keraman en Bretagne*

## LES MONOGRAPHIES PRÉSENTÉES DANS CETTE BROCHURE ONT ÉTÉ RÉDIGÉES PAR :

**Christelle Codé**

**Laëtitia Guenezan**

**Kim Hautois**

**Charlotte Henry**

**Suzanne Malissard**

# INTRODUCTION P. Teboul

INNOVER a, depuis toujours, été une volonté forte d'APF France handicap pour répondre au mieux aux besoins des personnes en situation de handicap. Cette 4ème Brochure Innovation, qui recense de nouvelles initiatives inspirantes ayant éclos au sein de l'association, en témoigne une nouvelle fois.

Ainsi, au fil des pages qui suivent, l'équipe d'*APF France handicap innove !* vous propose de découvrir, sous la forme désormais habituelle de monographies : comment un groupe de jeunes réussit à exploiter les nouvelles technologies par le biais d'une WebTV, mais aussi, comment se préparer à recevoir des soins grâce à la réalité virtuelle, ou bien encore comment, par une gestion du temps de travail innovante, les salariés d'un établissement peuvent proposer de nouvelles activités aux résidents !

Ces pratiques innovantes, inspirantes, ne doivent pas seulement permettre à leurs initiateurs d'être mis en lumière. Il est de notre devoir de les diffuser afin qu'un plus grand nombre puisse en bénéficier !

C'est pourquoi, depuis maintenant 3 ans, l'équipe d'*APF France handicap résonne !* travaille à l'essaimage, sur une année, d'un projet inspirant. Après la diffusion, dans plusieurs structures, de *l'Arbre à Projets* puis des *Ateliers d'appropriation en santé*, c'est aujourd'hui au tour du *Logiciel « Home quotidien »*, porté par l'IEM de Talence, de s'essayer à l'essaimage ! Mais pour la prochaine promotion, les règles changent puisque c'est à vous de sélectionner le projet qui sera déployé l'année prochaine. Pour voter, rien de plus simple, rendez-vous en page 7 de la brochure.

Du côté d'APF Lab – le Hub et d'APF Lab Handicap et Nouvelles Technologies, l'actualité a également été riche : déménagement du Hub dans de nouveaux locaux, renouvellement de son matériel de prêt, ateliers autour du Gyrolift, tests d'objets connectés, et bien plus encore…

Pour finir, je tiens à féliciter et encourager l'ensemble des personnes qui contribuent, de près ou de loin, à faire naître et vivre ces riches et astucieuses initiatives, au service des personnes en situation de handicap : leur inspiration constitue les pratiques de demain !

**Prosper Teboul**
Directeur Général d'APF France handicap

# SOMMAIRE


Introduction P. 3

Prix et trophées 2019 P. 5

APF France handicap résonne ! P. 6

APF France handicap innove ! P. 8

Répartition géographique P. 8

Fiches innovation P. 9

Quelques mots du Copil Innovation P. 34

Journée Numérique P. 36

APF Lab P. 38

# PRIX ET TROPHÉES 2019

## 16e Trophée Direction[s]

L'IEM Xavier Falala situé à Hérouville Saint Clair a reçu une mention aux Trophées Direction[s] dans la catégorie « Promotion de la citoyenneté et participation des publics et de leur famille ».

Pour favoriser l'autonomie et accroître les chances d'accéder à un emploi et à une vie sociale autonome, l'IEM a ouvert en 2014 une auto-école associative intégrée à l'établissement.
L'auto-école est ouverte aux enfants à partir de 7 ans et délivre les attestations de sécurité routière (ASSR) 1 et 2. Le permis B est préparé dans la structure et obtenu auprès d'un inspecteur du permis de conduire. L'IEM accueille également des jeunes adultes issus d'autres établissements sociaux et médico-sociaux de l'agglomération.

## FEHAP LES TROPHÉES DE L'INNOVATION PRIVÉS NON LUCRATIFS

Le Foyer Gabrielle Bordier à Parthenay a été primé dans la catégorie des « pratiques professionnelles et innovations médicales » de la FEHAP pour sa « Fiche d'Alimentation Négociée » (FAN).

La FAN est composée de plusieurs rubriques permettant d'identifier les risques à la prise de repas (fausse route, positionnement, installation à table) mais également le goût des résidents, les textures des aliments et des boissons ainsi que le matériel et l'aide au repas nécessaires à chacun.

Les objectifs de cette fiche sont de :

- Rechercher systématiquement un compromis entre les préconisations des professionnels de santé et les souhaits des résidents en matière de prises de repas,
- Tracer et acter les décisions prises en matière d'accompagnement des repas,
- Contractualiser le processus décisionnel en faisant signer la FAN par le résident et le cadre de santé.

## Atout SOLEIL

Le Service d'Accompagnement à la Parentalité des Personnes Handicapées (SAPPH) de Strasbourg a reçu le prix « Atout Soleil Générali » et 19 000 euros pour le développement de son activité.

Le service a ouvert ses portes en 2015, en s'appuyant sur une initiative pilote développée avec une maternité. Sa mission est d'accompagner les futurs parents et les parents en situation de handicap moteur dans leur désir d'enfant et jusqu'aux 7 ans de ce dernier, grâce à une équipe pluridisciplinaire et à l'accès à une handipuericultèque, lieu où les parents peuvent, en fin de grossesse ou après la naissance, découvrir du matériel de puériculture adapté au handicap : essais, mises en situations de soins au bébé, etc.
A ce jour, 18 familles ont été accompagnées. A chaque nouvelle situation, le service a dû s'adapter, chercher des partenaires, afin de permettre un vécu de la grossesse et/ou de la parentalité la plus ordinaire possible.
Grâce à ce prix, le SAPPH a pour projet de développer des groupes de rencontre et de partage pour les jeunes parents en situations de handicap.

# APF France handicap résonne !

## QU'EST-CE QUE APF FRANCE HANDICAP RÉSONNE ?

### POUR QUI ?

Les directeurs de structures intéressés par le déploiement d'un projet ayant fait l'objet d'une monographie au cours des derniers mois.

### POURQUOI ?

Soutenir et accompagner les directeurs de structures dans l'appropriation et l'adaptation d'un projet (méthodologie, mise en relation et points d'étapes…).

### QUEL SUIVI ?

Un suivi par l'équipe projet innovation émanant de la Direction du Développement et de l'Offre de Service.

### COMMENT ?

A travers quatre rencontres en région et/ou au siège pour présenter le projet, penser aux modalités d'appropriation, soutenir la démarche de déploiement et réaliser un bilan de l'année écoulée.

La **DEUXIEME PROMOTION** d'APF France handicap résonne ! a permis d'accompagner cinq structures dans la mise en place d'ateliers d'appropriation en santé. Dans ce cadre, deux d'entre elles ont déposé un dossier auprès de leur Agence Régionale de Santé (ARS) pour lancer un programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP).

En région Hauts-de-France et Pays de la Loire, la formation des pairs et des professionnels pour animer des ateliers d'ETP a eu lieu en début d'année. L'objectif est que les premiers usagers bénéficient du programme d'ETP au plus tard en septembre 2020.

**« APF France handicap résonne ! a permis d'amplifier le partenariat notamment avec le Centre hospitalier de Laval et de découvrir la richesse des outils déployés par les collègues dans le cadre de leurs programmes d'ETP. »**

Philippe Nivault
*RROS Pays de la Loire*

Le lancement de la **TROISIEME PROMOTION** d'APF France handicap résonne ! a eu lieu le 7 février 2020, à l'IEM de Talence, où le directeur et l'informaticien de l'établissement, en partenariat avec l'école numérique EPITECH, ont développé le logiciel de gestion « Home quotidien ».

Ce logiciel permet aux jeunes accueillis à l'IEM d'inscrire, au plus tard la veille pour le lendemain, le programme de leur journée : heures de levé, actes de nursing, repas, coucher, etc. A ce jour, ce logiciel permet de répondre au plus près des besoins des résidents et d'adapter les interventions des salariés en fonction des demandes formulées.

**« La vie hors de la structure sera également soumise à des programmations (les transports, les aides et accompagnements à domicile…). Il y a donc également un intérêt éducatif dans l'utilisation de ce logiciel. »**

Julie Merveilleau
*Directrice adjointe de l'IEM/SESSAD de Talence*

**« Dans mon ancienne structure, je devais prévoir 15 jours avant mes sorties avec mes amis. »**

Escandre
*Jeune accompagné par l'IEM de Talence*

Des professionnels, venant de différentes régions et souhaitant s'approprier cette démarche inspirante ont ainsi assisté à ce premier temps d'échange. Trois rencontres supplémentaires seront organisées, afin d'étudier les possibilités de déploiement de cette pratique innovante au sein d'autres structures.

## À VOS VOTES !

**A la lecture de cette brochure vous pourrez découvrir des pratiques riches et inspirantes. Parmi ces douze pratiques, trois d'entre elles ont été pré-sélectionnées par le COPIL innovation, pour devenir le prochain projet essaimé lors de la 4ème promotion d'APF France handicap résonne !**

Ainsi, nous vous sollicitons pour choisir LE projet qui sera déployé en 2021. Vous avez le choix entre :

1) Le Centre Ressources Polyhandicap Grand Est (p 20-21)

2) La réalité virtuelle pour accéder à des parcours de soins (p 22-23)

3) Les comptes rendus CVS en vidéo (p 32-33)

## POUR VOTER ? RIEN DE PLUS SIMPLE !

**Envoyez un mail à l'adresse suivante innovation.ddos@apf.asso.fr en précisant le projet qui a retenu votre attention et que vous aimeriez peut-être déployer dans votre structure.**

**Vous avez jusqu'au 15/10/2020 pour voter !**

**NOUS COMPTONS SUR VOTRE PARTICIPATION !**

# APF France handicap INNOVE !
# LES PROJETS DOCUMENTÉS

## Répartition géographique

Mars 2019 – Février 2020

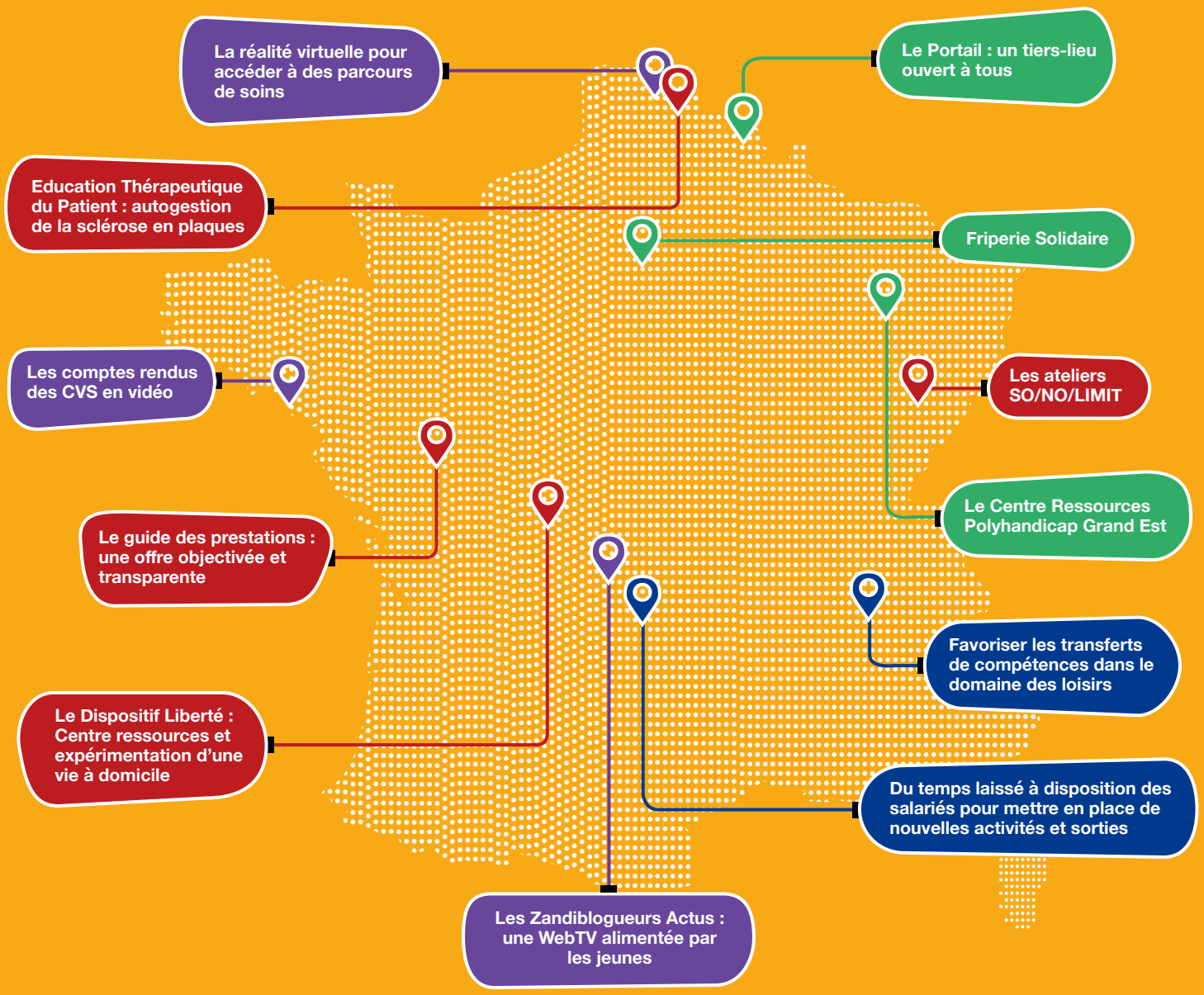


RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES

PROPOSER DE NOUVELLES OFFRES DE SERVICES

S'APPUYER SUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS ET PARTENARIATS

# DÉTAIL DES PROJETS


P. 10-11 Du temps laissé à disposition des salariés pour mettre en place de nouvelles activités et sorties
**FAM – Rignac (12)**

P. 12-13 Le Portail : un tiers-lieu ouvert à tous
**IEM « Christian Dabbadie » – Villeneuve d'Ascq (59)**

P. 14-15 Favoriser les transferts de compétences dans le domaine des loisirs
**Service d'Accueil de Jour (SAJ) du Pôle adultes de l'Isère (38)**

P. 16-17 Le Dispositif Liberté : centre ressources et expérimentation d'une vie à domicile
**Foyer de vie « René Boussoutrot » - Feytiat (87)**

P. 18-19 Education Thérapeutique du Patient : autogestion de la sclérose en plaques
**SAMSAH – Valenciennes (59)**

P. 20-21 Le Centre Ressources Polyhandicap Grand Est
**ESMS polyhandicap de la région Grand Est**

P. 22-23 La réalité virtuelle pour accéder à des parcours de soins
**MAS « l'Aquarelle » - Oignies (62)**

P. 24-25 Les Zandiblogueurs Actus : une WebTV alimentée par les jeunes
**IEM - Beaune les Mines et Couzeix (87)**

P. 26-27 Le guide des prestations : une offre objectivée et transparente
**APEA – Redon (35)**

P. 28-29 Friperie Solidaire
**Délégation APF France handicap de l'Oise (60)**

P. 30-31 Les ateliers SO/NO/LIMIT
**SESSAD - Besançon (25)**

P. 32-33 Les comptes rendus des CVS en vidéo
**SAVS/SAMSAH – Vannes (56)**

38

# DU TEMPS LAISSÉ À DISPOSITION DES SALARIÉS POUR METTRE EN PLACE DE NOUVELLES ACTIVITÉS ET SORTIES

FAM – Rignac (12)

Le FAM de Rignac a développé un système de gestion du temps de travail innovant.
Lequel ? O.1 ETP sont laissés à disposition pour que les salariés des services vie quotidienne et vie sociale proposent des activités aux résidents, ce qui donne une nouvelle dynamique à leur travail.

## LA GENÈSE DU PROJET

Cette réorganisation du mode de gestion des ressources humaines a vu le jour suite à la constatation de nouvelles attentes des salariés.
En effet, ces derniers ont demandé à plusieurs reprises une augmentation de leur temps de travail ; plusieurs d'entre eux n'étant pas à temps complet dans cet établissement.
Les équipes de la vie quotidienne regrettaient notamment de participer à peu de temps de vie sociale et souhaitaient elles aussi proposer des animations.

En 2017, suite au départ d'un salarié, une réorganisation des ressources humaines a eu lieu et l'équivalent budgétaire de 0.1 ETP n'a volontairement pas été affecté à une personne en vue de les dédier à des projets « vie sociale ». Ils sont laissés libre d'utilisation au professionnel qui en fait la demande et propose un projet.

## L'INSTAURATION D'UNE NOUVELLE ORGANISATION

Les 0.1 ETP sont utilisables par les salariés de la vie quotidienne, c'est-à-dire les aides-soignants, les aides médico-psychologiques et les animateurs du service vie sociale. Ces derniers, de par leurs fonctions, ont plus de possibilités pour adapter leurs horaires en fonction des projets (sortie sur la journée, en soirée…).

Deux cas de figure sont possibles :

- Un salarié a une idée d'activité ou de sortie. Il la présente alors par le biais d'une fiche projet qui sera ensuite discutée en réunion vie sociale afin de déterminer sa faisabilité (rendez-vous existants, disponibilité des véhicules, etc.) mais également sa cohérence au regard du projet du résident. Pour être acceptée, une demande d'utilisation du 0,1 ETP ne doit pas être réalisée lors d'un temps d'animation classique ou un autre temps existant.

- L'équipe vie sociale organise une sortie, une activité (sortie ski sur la journée par exemple). Elle fait alors appel à des volontaires au sein de l'équipe de la vie quotidienne.

De manière générale, ce sont le plus souvent les salariés qui sont à l'initiative des projets, et demandent l'utilisation des 0.1 ETP.

## UN DISPOSITIF VALORISANT ET AVANTAGEUX POUR LES SALARIÉS ET LES USAGERS

Ce dispositif présente de nombreux avantages pour les salariés de la vie quotidienne.

Tout d'abord, cela leur permet de s'investir davantage dans la structure et d'être un acteur innovant, tout en leur permettant de diversifier leurs missions. Cette souplesse dans l'organisation est également une manière de les responsabiliser et de valoriser leurs actions.

Aussi, cela donne la possibilité de renforcer la coopération entre les salariés, un travail commun, interdisciplinaire, puisque l'utilisation des 0.1 ETP se fait en privilégiant un binôme animateur / vie quotidienne.

Enfin, et c'est un point non négligeable : le salarié voit sa rémunération augmenter à la fin du mois durant lequel il a utilisé le dispositif 0.1 ETP !

Et pour les usagers ? Ils ont l'occasion de participer à de nouvelles activités, et avec d'autres membres du personnel.

**AU PROGRAMME : VISITE D'UN TEMPLE BOUDDHISTE, SKI FAUTEUIL, MATCH DE FOOT AU STADE, PARAPENTE, CONCOURS DE CUISINE, ATELIER D'ÉCRITURE, FESTIVAL DES LANTERNES DE GAILLAC...**

## QUELLES ACTIVITÉS ONT VU LE JOUR GRÂCE À CES 0.1 ETP LIBRES ?

Les activités doivent être proposées en dehors des temps d'accompagnement ou d'activités déjà programmés. Cela peut être des activités qui nécessitent la présence d'un professionnel supplémentaire à l'équipe habituelle d'animation, ou alors une activité qui demande une journée entière avec des déplacements.

## QUEL BILAN POUR 2018 ?

Il a fallu environ 6 mois pour que les salariés se saisissent vraiment de cette opportunité.
En 2018, 18 salariés ont demandé à utiliser le dispositif : 16 d'entre eux relèvent de l'équipe « vie quotidienne » et 2 de l'équipe « vie sociale ». Cela représente 280 heures d'animation supplémentaires pour les personnes accueillies dans le FAM.
Les projets proposés dans le cadre du 0,1 ETP doivent rester exceptionnels, pour que cela ne devienne pas un temps d'animation comme les autres au sein de la structure. Ce sont souvent les mêmes salariés qui utilisent ce dispositif, il faut continuer à communiquer et à encourager tous les professionnels à s'en saisir.

## QUELLE SUITE POUR 2020 ?

La direction du FAM souhaite structurer un peu plus l'utilisation de ce 0,1 ETP, fort de plus d'un an d'expérimentation, et ainsi organiser des temps d'échanges vie quotidienne et vie sociale en présence de résidents afin que chacun ait bien en tête les possibilités ouvertes par le dispositif ainsi que les attendus.

PORTEUR DU PROJET

**Delphine VANHEE -** Directrice
Tél. : 05 65 64 44 08 / delphine.vanhee@apf.asso.fr

**Auteur :** Charlotte Henry, DDOS
**Diffusion** : Mars 2019

39

# LE PORTAIL : UN TIERS-LIEU OUVERT À TOUS

IEM « Christian Dabbadie » – Villeneuve d'Ascq (59)

## UN MODE D'INCLUSION À PART ENTIÈRE

L'IEM Christian Dabbadie accueille 200 jeunes âgés de 2 à 25 ans en situation de handicap et conçoit des stratégies de décloisonnement sur son environnement, s'inspirant de l'ESS*. Ainsi, il implique les personnes handicapées dans la résolution des problèmes qui se posent à elles, développant leur empowerment que ce soit à des fins d'employabilité ou d'utilité sociale.

La finalité du Portail est de générer des co-constructions innovantes entre des acteurs de l'économie sociale et solidaire, les personnes en situation de handicap et les acteurs de l'accompagnement médico-social dans une visée de développement économique et social. Cela concourt aussi à la valorisation du lien social, du faire ensemble, au partage de compétences et à la production de différentes formes de créativité.

La vocation du Portail est d'être une interface ouverte à tous, permettant l'interconnexion entre l'établissement et la Cité au sens large et d'articuler les ressources d'un territoire au service du « mieux-vivre » ensemble. Il s'appuie sur le principe du développement social, processus participatif de production de la société par les acteurs eux-mêmes, sur un territoire, visant la promotion de chacun - individuellement et collectivement - et s'inscrivant dans une perspective soutenable et durable.

* L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) regroupe un ensemble de structures qui cherchent à concilier utilité sociale, solidarité, performance économique et gouvernance démocratique, avec pour ambition de créer des emplois et de développer une plus grande cohésion sociale.

## DES OBJECTIFS PLURIELS

Le Portail a pour objectif de « faire société » en interne de la structure comme un mode d'inclusion à part entière et ainsi de « décadrer le regard » sur les handicaps :

- Ouvrir l'IEM sur son territoire, créer de nouveaux partenariats pour développer des projets en lien avec la Cité,
- Développer une activité de tiers-lieu autonome économiquement, au service des personnes en situation de handicap et de tout citoyen désireux de participer à cette innovation sociale,
- Favoriser l'empowerment individuel et professionnel et l'autodétermination des personnes en situation de handicap (valorisation des rôles sociaux, utilité sociale, mise en situation professionnelle, démocratisation culturelle etc.),
- Sensibiliser la société civile aux situations de handicap et à la conception universelle,
- Appliquer de nouveaux modèles économiques et de travail, favorisant l'évolution des pratiques professionnelles, renforçant l'implication de l'établissement dans une démarche d'ESS, suscitant des projets d'innovations et des partenariats nouveaux.

## L'INTÉGRATION DANS LE TISSU LOCAL SOCIAL

Les premiers partenaires du Portail proviennent de divers horizons :

- Secteur public : Mairie de Villeneuve d'Ascq, Entreprendre Pour Apprendre, CAP emploi, AGEFIPH, ISEN
- Secteur entreprenarial : Randstad, Cofidis, Constellation Mobilis, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Nord, Point P, Eurequip, Vertdis, Cova Nord, Lepicier, Envie 2Nord, Ruche Qui Dit Oui
- Secteur associatif : Délégation départementale APF France handicap du Nord, Ecole de musique de Villeneuve d'Ascq, Jeunesses Musicales de France, Lille Métropole Arts et Culture, Soliha 59, Association Voir Ensemble, SourdMédia…

## 5 PÔLES EN INTERACTION LES UNS AVEC LES AUTRES

**La plateforme d'entreprise**
- accueille des séminaires d'entreprise
- à venir : espaces de co-working

**Le Handifablab**
- forme à l'utilisation des imprimantes 3D
- permet la conception et la réalisation d'objets en 3D

**Les Arts et la Culture**
- facilite la démocratisation culturelle
- expositions régulières et résidences d'artistes

**La Maison Universelle**
- constitue un lieu de formation et d'information sur l'habitat
- test d'accessibilité grandeur nature

**La Place du Marché**
- propose un marché hebdomadaire de produits locaux
- repair café
- à venir : jardins partagés

## UN PROJET ASSOCIANT LES PERSONNES CONCERNÉES ET DES COMPÉTENCES PLURIDISCIPLINAIRES

Le projet s'appuie sur une équipe constituée de professionnels de l'IEM qui animent les différents pôles. L'activité des pôles fait partie des prestations proposées notamment aux usagers accompagnés par l'établissement. Cela dans le cadre de la formation préprofessionnelle, de l'aide à l'autodétermination, de la valorisation des rôles sociaux. Elles sont également ouvertes à tout citoyen.
Les différents pôles ont démarré leurs activités à partir de subventions. Cependant, pour être un projet pérenne, le Portail nécessite, d'une part une remise en état des lieux d'accueil du tiers lieu et d'autre part de ressources humaines pour démarcher commercialement des partenaires.
Les personnes accompagnées sont parties prenantes des différents pôles, que ce soit dans la conception du projet ou dans leur animation (groupes de travail, comités de pilotage, gestion des pôles) :

La Plateforme des entreprises : gestion de l'accueil des entreprises, gestion de la mini-entreprise dans le cadre d'Entreprendre Pour Apprendre.

Le Handifablab : créateurs de leurs propres solutions en matière d'aide technique, co-animation de formations sur l'impression 3D.

Les Arts et Culture : participation au Comité Culturel de l'IEM, participation à l'accueil d'artistes en résidence, au processus de création culturelle.

La Maison Universelle : participation aux groupes de travail sur l'aménagement du foncier en lien avec l'accessibilité universelle. À venir : animation de formations de sensibilisation aux situations de handicap.

La Place du Marché : participation à l'aménagement de l'espace qui accueille la Ruche Qui Dit Oui, gestion des commandes et préparation des paniers, gestion de la clientèle.

Cette nouvelle organisation polycentrée, caractérisée par une quantité et une qualité d'échanges générés avec l'environnement, avec des projets dont l'action porte aussi bien au cœur de l'IEM que dans son territoire est une forme de désinstitutionalisation reproductible dans d'autres ESMS.

PORTEUR DU PROJET

**Philippe Durietz -** Directeur IEM Dabbadie
Tél. : 03 20 34 48 50 / philippe.durietz@apf.asso.fr

**Auteur :** Suzanne Malissard, DDOS
**Diffusion** : Avril 2019

40

# FAVORISER LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES DANS LE DOMAINE DES LOISIRS

SAJ du Pôle adultes de l'Isere (38)

## PERMETTRE UN ACCÈS AUX LOISIRS POUR TOUS

L'inclusion des personnes en situation de handicap dans les pratiques de loisirs librement choisis reste conditionnée par de nombreux facteurs. En effet, la méconnaissance des problématiques liées au handicap de la part des structures de loisirs, l'accessibilité spatiale et sociale, ou encore les difficultés d'expression des aspirations individuelles dans le cadre des accueils collectifs, sont autant de freins rencontrés quotidiennement par les personnes en situation de handicap.
Bien que l'offre de loisirs se structure progressivement sur les territoires au gré d'initiatives locales, il existe encore peu de données concernant les réalités d'accès des personnes en situation de handicap.

C'est à partir de ce constat que le Service d'Accueil de Jour (SAJ) de l'Isère a mené un projet ayant pour but d'identifier les facteurs d'amélioration de l'accès aux activités de loisirs, par le croisement des savoirs expérientiels des acteurs.

Le projet répond ainsi à plusieurs objectifs :

- Capitaliser les expériences via une formation-action de professionnels et des personnes accueillies,
- Valoriser les pratiques existantes et réussies afin de lever les appréhensions des acteurs du droit commun.

## PRODUCTIONS

Le projet a permis, à partir de l'analyse et de l'observation de la participation des usagers du SAJ à différentes activités, la création des supports suivants :

### Une base d'expérience

**Objectif :** Capitalisation et partage d'expérience autour des facteurs clés de succès de l'inclusion
**Phase 1 :** Elaboration d'un recueil de discours et récits d'expériences
**Phase 2 :** Séances d'observations et entretiens semi-directifs
**Phase 3 :** Réunions rassemblant partenaires, usagers et professionnels du SAJ

### Un guide de recommandations pour l'accès aux loisirs

**Objectif :** Formalisation sous forme de livret d'un référentiel de pratiques et de compétences, capitalisant des méthodes ou outils transférables à d'autres structures qui souhaiteraient à leur tour mettre en place des activités de loisirs inclusifs.
**Le guide s'adresse aux professionnels et aux personnes en situation de handicap souhaitant s'inscrire dans des loisirs de droit commun.**

### Des créations audiovisuelles

**Objectif :** Diffusion des contenus en ligne sous forme de web-documentaire afin de promouvoir la diversité et la pluralité des activités de droit commun accessibles aux personnes en situation de handicap.
**Six courts métrages** correspondants aux six activités réalisées.
**Un long métrage** retracant l'ensemble de la démarche.

## LES ACTIVITÉS DE DROIT COMMUN RENDUES ACCESSIBLES

### Activité voile au Yacht Club Grenoble Charavine (Lac de Paladru)

Le club de voile a permis l'accès aux bateaux aux personnes en situation de handicap : aménagements du ponton, installation d'un lève-personne, organisation, modalités de sécurité.... Les personnes ont ensuite été accompagnées en fonction de leurs besoins.

### Activité ski sur la station de ski internationale de l'Alpe d'Huez

La pratique du tandem ski permet à l'usager de ressentir des sensations fortes, et de mettre en avant la notion de plaisir dans le loisir. Avec un peu de pratique, le passager participe activement au pilotage du tandem. Le matériel est adapté selon la pratique et l'autonomie des usagers.

### Activité Arts Plastiques à la Ressourcerie L'Etrier (Monestier de Clermont)

Les usagers du SAJ ont réalisé des tableaux chromatiques avec les salariés en insertion de l'Etrier afin de décorer les lieux.

### Activité musique au Conservatoire de Grenoble

Le conservatoire de Grenoble est l'une des rares institutions à disposer d'un enseignant de musique spécialisé dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. L'adaptation des instruments, a été rendue possible notamment grâce à un projet de recherche établi avec l'Institut Polytechnique de Grenoble.

### Activité Théâtre avec la compagnie Kaléidoscope (Echirolles)

Les cours de théâtre proposés par la compagnie « Kaléidoscope » à Echirolles sont ouverts à tous, usagers comme valides. Ils ont lieu le week-end et les usagers s'y rendent sans accompagnement du SAJ.

### Activité Polyphonie avec la compagnie « Les Harmoniques du Néon »

L'activité a permis de faire collaborer les élèves du lycée et les personnes en situation de handicap autour de l'élaboration d'une production sonore.

## ENSEIGNEMENTS ET PROSPECTIVE

L'analyse des données a permis de mettre à jour les facteurs de réussite suivants :

- L'usager doit être partie prenante du choix de l'activité et acteur de son bon déroulement,
- Les professionnels de l'accompagnement doivent adopter une posture d'humilité et adapter leurs pratiques aux besoins et attentes des usagers,
- L'expertise d'usage doit être valorisée et prise en compte,
- Un lien avec la famille doit être recherché en amont de l'activité.

Une mise en visibilité des outils et des productions créés doit être désormais réalisée :

- Diffusion grand public via la chaine YouTube APF France handicap et au sein du réseau associatif via la publication d'un article dans le magazine Faire Face, En Direct APF,
- Elaboration d'une formation action présente au catalogue d'APF formation dès 2019 à destination du milieu du handicap mais aussi du milieu ordinaire : « comment s'ouvrir au handicap et comment monter des projets de partenariats ? ».

PORTEUR DU PROJET

**Jean Michel GUILLERMIN -** Directeur
Tél. : 04 76 25 91 20 / jean-michel.guillermin@apf.asso.fr

**Auteur :** Suzanne Malissard, DDOS
**Diffusion** : Mai 2019

41

# LE DISPOSITIF LIBERTÉ : CENTRE RESSOURCES ET EXPÉRIMENTATION D'UNE VIE À DOMICILE

## Foyer de vie « René Boussoutrot » - Feytiat (87)

Dispositif Liberté

Le Dispositif Liberté à Panazol, rattaché administrativement au Foyer de vie « René Bossoutrot » à Feytiat, est composé de :

- 5 appartements d'apprentissage à une vie autonome, autorisés et financés par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne,
- 1 appartement expérimental, centre de ressources et d'expérimentation de courts séjours d'une vie à domicile, soutenu financièrement par de nombreux partenaires,
- 1 espace collectif, situé dans le local des professionnels.

Le Dispositif Liberté fait partie d'un ensemble de 46 autres appartements gérés par le bailleur social, dont 10 sont réservés à des personnes âgées.

## LE PRINCIPE DE DÉGRESSIVITÉ ET D'ADAPTABILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT AU SERVICE DE L'AUTONOMIE

Au sein des 5 appartements, l'accompagnement est tourné vers un apprentissage de l'autonomie pour les gestes de la vie quotidienne, et à l'extérieur pour que les personnes puissent acquérir toutes les compétences nécessaires à une vie sociale riche et indépendante. Les locataires des 5 appartements d'apprentissage peuvent être accompagnés pendant 3 ans maximum. Les missions de l'équipe du Dispositif Liberté sont d'accompagner les personnes vers la sortie en milieu ordinaire et de les aider à trouver un logement adapté en dehors du dispositif.

Au fur et à mesure de la progression de la personne, l'accompagnement se transforme pour arriver, six mois avant la sortie du Dispositif Liberté, à une mise en situation réelle d'une vie à domicile de droit commun. L'intervention des services d'accompagnement à domicile est mise en place selon les besoins quotidiens.

L'objectif central du Dispositif Liberté est d'amener les personnes porteuses d'un handicap, qui le souhaitent, à accéder à un mode inclusif de vie à domicile, hors du « tout collectif ». Le projet ici n'est pas une alternative au collectif, c'est ce que nous pourrions nommer un « *centre d'apprentissage à la vie ordinaire* ».

## UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL VERS L'AUTONOMIE

L'accompagnement proposé par le Dispositif Liberté repose sur une dimension inclusive forte grâce à une réelle immersion dans le milieu de droit commun. Une attention toute particulière est portée sur les apprentissages menant à l'autonomie, en matière d'autodétermination sociale, de santé et de déplacements.
L'écoute des choix des personnes, de leur capacité à pouvoir faire et vouloir faire, suppose un accompagnement sans cesse renouvelé et adapté, lié à la conciliation de l'évaluation des professionnels et de celle de la personne accompagnée.
Les personnes accueillies sont les employeurs de leurs aides à domicile afin de renforcer leur autodétermination.

Dispositif Liberté
=
Accompagnement à l'admission
+
Accompagnement « in situ »
+
Accompagnement à la sortie

## UNE PASSERELLE VERS LA VIE À DOMICILE

L'appartement expérimental est conçu comme un centre ressources. Il possède un équipement d'excellence en matière de domotique. Le fonctionnement de ce nouvel outil d'accompagnement est expérimenté pour 2 ans, à compter du mois de septembre 2018 afin d'évaluer les capacités à vivre à domicile grâce à une mise en situation et une adaptation de l'environnement. Il permet également de sensibiliser et de former aux matériels et techniques de compensation destinés aux personnes en situation de handicap, aux aidants et aux professionnels.

Le Dispositif Liberté propose, au sein de l'appartement expérimental, des courts séjours pouvant aller d'une semaine à 3 mois maximum. Ce projet d'accompagnement permet aux personnes en situation de handicap d'expérimenter, de tester et de prendre confiance. Les équipements du centre de ressources offrent la possibilité de mises en situation réelle pour étayer un plan de compensation et apprendre à la personne à maitriser les outils de compensation ou de domotique.

## UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DE LA PHILOSOPHIE DU « PRENDRE SOIN »

L'accompagnement est porté par une équipe pluri-professionnelle :

- Accompagnateur éducatif et social,
- Conseiller en économie sociale et familiale,
- Ergothérapeute,
- Moniteur éducateur,
- Psychologue.

Un chargé de développement et de communication, référent du centre de ressources, a été recruté pour une période de un an afin de promouvoir ce dispositif innovant.

## LE COÛT DU PROJET DISPOSITIF LIBERTÉ

Ce projet repose sur un partenariat étroit avec le Groupe Malakoff Méderic via le CCAH qui soutient financièrement le centre de ressources pour la durée de l'expérimentation, le bailleur social Dom'Aulim, la Fondation Legrand, la mairie de Panazol, la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin et le Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Les 5 appartements d'apprentissage à une vie autonome bénéficient d'un prix de journée du Conseil Départemental de la Haute-Vienne. Les locataires paient un loyer de 303,00 € par mois charges comprises. Ils perçoivent l'allocation de logement sociale pour un montant de 269,00 €. Leur reste à charge est de 34€/mois (hors électricité et eau).

Le centre ressources et l'espace collectif sont à la charge du Foyer de Vie.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le lien qui présente la vidéo du Dispositif Liberté : https://vimeo.com/334429348

PORTEUR DU PROJET

**Caroline CHERBEIX -** Directrice du pôle adulte hébergement 87 APF France handicap
Tél. : 05 55 70 14 38 / caroline.cherbeix@apf.asso.fr

**Auteur :** Suzanne Malissard, DDOS
**Diffusion** : Juin 2019

42

# ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT : AUTOGESTION DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES

SAMSAH – Valenciennes (59)

## ACCOMPAGNER L'USAGER DANS UN CHEMIN DE VIE AVEC LA MALADIE CHRONIQUE

L'équipe pluridisciplinaire du SAMSAH de Valenciennes accompagne des personnes atteintes de la sclérose en plaques. Les professionnels ont fait le constat récurrent d'un besoin d'apprentissage et d'autonomie dans la gestion de la maladie ; et au-delà d'une envie de toujours pouvoir se projeter et réaliser des projets malgré les troubles liés à la sclérose en plaques.
Dès lors, la structure a réalisé un « focus-group » autour de la sclérose en plaques et a donc réuni des usagers accompagnés par le SAMSAH afin de recueillir leurs attentes.

Une seule question leur fut posée : **« Quels sont vos besoins pour apprendre à gérer votre vie avec la maladie de façon autonome ? ».**

Ce temps d'échange a été complété par un questionnaire destiné, cette fois-ci, aux seuls professionnels accompagnant les personnes atteintes de la sclérose en plaques. En substance, il s'agissait de recueillir le point de vue du professionnel et de rapporter les besoins qu'il perçoit et qui sont, selon lui, à prendre en compte pour que le patient reste autonome.

Une convergence entre besoins exprimés, par le patient, et besoins perçus, par le professionnel, a été réalisée et cette synthèse fut à son tour complétée par le point de vue des soignants et neurologues du Centre Hospitalier de Valenciennes (CHV), au moyen de trois rencontres avec le service de neurologie.

## UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE

L'un des facteurs clés de la réussite de ce projet repose sur le partenariat entre les professionnels du CHV et l'équipe mobile d'Education Thérapeutique du Patient (ETP), qui travaillent conjointement pour répondre aux besoins des patients. Ces derniers sont, bien entendu, au cœur de la démarche ainsi que leur famille qui peut assister aux ateliers si elle le souhaite.

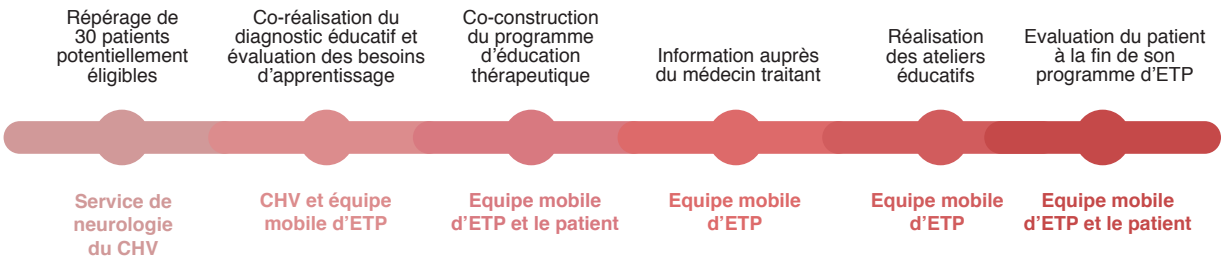


Selon les besoins et les particularités du patient, les ateliers éducatifs peuvent avoir lieu collectivement dans une salle adaptée ou de manière individuelle au domicile. Ils sont réalisés par un binôme éducateurs - soignants, formés et habilités à réaliser l'ETP. De plus, une personne atteinte de la sclérose en plaques a été formée et est devenue « patient expert » afin d'intervenir comme éducateur lors des ateliers.

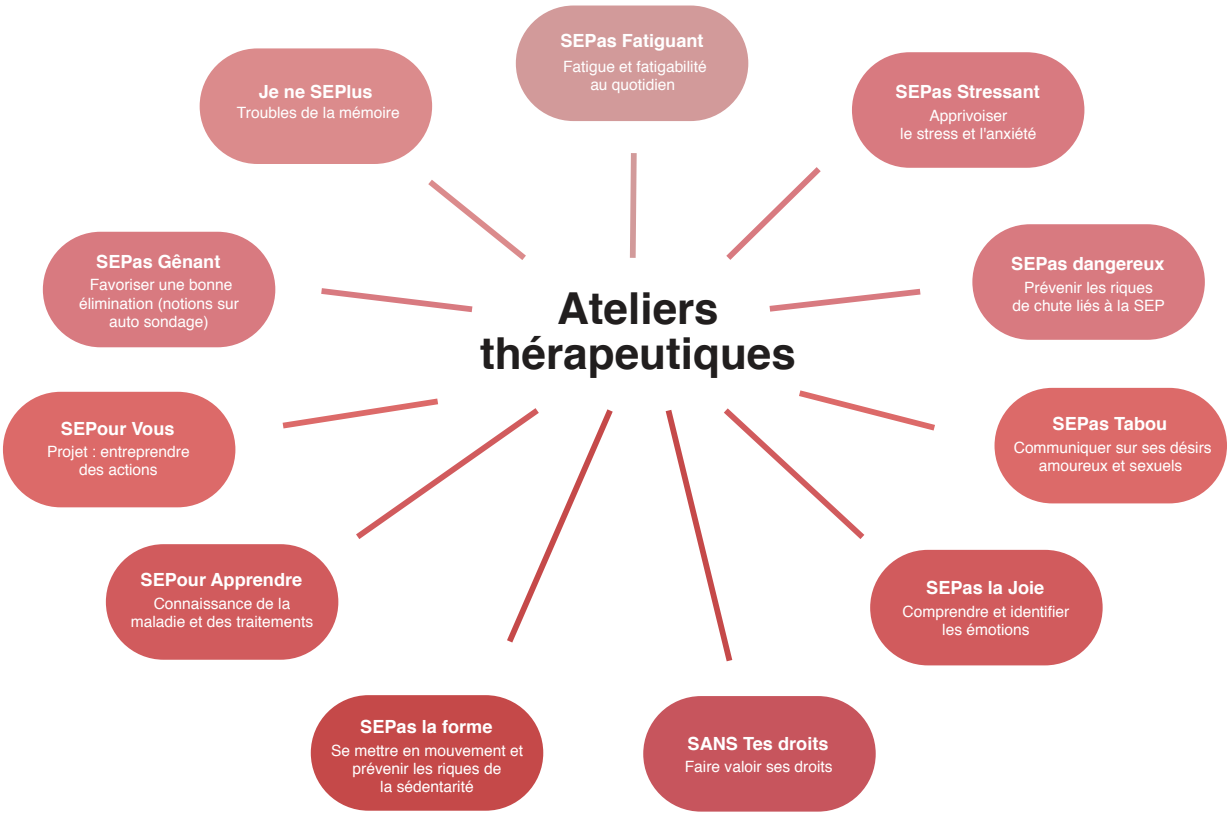


Lors de chaque séance, une évaluation « à chaud » a lieu en plus de l'évaluation globale en fin de programme, ce qui permet de déterminer si le patient a besoin d'assister de nouveau, à certains ateliers ou d'aborder des sujets encore inédits.

## UNE DÉMARCHE INNOVANTE

Ce projet est novateur car il permet de :

- Favoriser l'empowerment du patient atteint de la sclérose en plaques,
- Apprendre à autogérer sa vie avec la sclérose en plaques et continuer son chemin de vie en réalisant ses projets,
- Acquérir des compétences d'auto-soins et des compétences psychosociales nécessaires à la gestion autonome de la vie avec la maladie,
- Construire un programme d'ETP par une équipe médico-sociale telle que celle du SAMSAH et le réaliser dans le cadre de la vraie vie du patient, à son domicile.

## UN PROJET REPRODUCTIBLE

Le programme d'Education Thérapeutique du Patient "Autogestion de la sclérose en plaques" a été validé par l'ARS des Hauts-de-France (plus un financement à hauteur de 300 € par patient). Il est reproductible par toutes les équipes médico-sociales d'APF France handicap, à la condition, sine qua non, d'être habilité à le réaliser et subséquemment d'avoir suivi une formation d'au moins 40 heures en ETP.

PORTEUR DU PROJET

**Said Mechmache -** Adjoint de direction Secteur Adultes du Pôle Valenciennois
Tél. : 06 42 05 47 80 / said.mechmache@apf.asso.fr

**Auteur :** Christelle Codé, DDOS
**Diffusion** : Juillet 2019

43

# LE CENTRE RESSOURCES POLYHANDICAP GRAND EST

ESMS polyhandicap de la région Grand Est

## UN CONTEXTE FAVORABLE À LA CRÉATION D'UN CENTRE RESSOURCES

La création d'un Centre Ressources Polyhandicap répondait à des besoins identifiés à la fois en externe, au sein du volet polyhandicap de la stratégie quinquennale de l'offre médico-sociale, et en interne par le projet polyhandicap d'APF France handicap.

En effet, la stratégie quinquennale, dévoilée en mai 2016, comprenait 4 axes, 8 mesures et 28 fiches actions, dont la fiche action n°4 qui a pour objectif d'assurer une fonction ressources polyhandicap dans chaque région.
Le projet polyhandicap d'APF France handicap intitulé : « la personne polyhandicapée et sa famille : citoyens dans une société inclusive », voté à l'unanimité par le Conseil d'Administration de l'association en septembre 2017, prévoit quant à lui 3 axes :

1. Des actions de revendications propres au secteur du polyhandicap
2. Une évolution et une diversification de l'offre de service
3. Un établissement comme pôle ressources

   **A |** Ouvrir les structures à différents publics, proposer les compétences des professionnels à d'autres publics du territoire

   **B |** Transmettre les compétences, former les professionnels, y compris ne travaillant pas dans la structure

   **C |** Communiquer sur les compétences et les bonnes initiatives

## UN DISPOSITIF INTER-ASSOCIATIF RÉGIONAL

Le dispositif a été initié par un groupe inter-associatif dont l'ambition est de concourir au déploiement de l'offre adaptée aux personnes polyhandicapées, à leur famille, aux aidants ainsi qu'aux professionnels.

Le comité de pilotage est composé de :

- APF France handicap,
- Le Collectif Polyhandicap Lorraine,
- L'Institution J-B Thiéry,
- L'AEIM 54,
- L'Office d'Hygiène Sociale de Lorraine,
- Le Groupement Hospitalier de Territoire Sud Lorraine.

La multiplicité des acteurs engagés dans cette démarche démontre la forte capacité à se mobiliser collectivement. Il est à noter la présence d'un acteur sanitaire : le Groupement Hospitalier de Territoire, qui permet d'implanter la logique sanitaire du projet. L'association AIEM est porteur du Centre de Ressources Polyhandicap Grand Est (CRPGE). Il sera hébergé au siège de cette association. Les membres du comité de pilotage sont signataires de la convention constitutive du CRPGE.

## UNE ORGANISATION AXÉE SUR LA PROXIMITÉ

L'objectif est que chaque personne s'adressant au Centre Ressources Polyhandicap Grand Est puisse se rendre dans un point relais.

Le Centre Ressources Polyhandicap est organisé de la manière suivante :

- Un comité de pilotage (cf supra).
- Un coordinateur, chargé d'animer le Centre Ressources.
- Les points relais sont les établissements et services gérés par les membres du comité de pilotage. Ils participent à la couverture du territoire pour permettre le déploiement de proximité de l'ensemble des fonctions du Centre Ressources. Ils sont une véritable matérialisation du Centre Ressources sur le territoire. Le point relai s'organise au sein d'une entité (établissement ou service) et doit permettre un accueil physique et matérialisé selon les ressources de chaque acteur. Le point relais est un centre d'aiguillage pour orienter les utilisateurs vers le partenaire ou le lieu qui peut répondre à leur(s) besoin(s).
- Des acteurs collaborateurs, membres du réseau : ils s'engagent à s'inscrire dans une dynamique active et contributive au sein du réseau. Leur mission est de mettre en œuvre les fonctions du Centre Ressources, avec lequel ils ont signé une convention de partenariat.

Le but est de mailler le plus finement possible l'ensemble du territoire couvert par le Centre Ressources. Les établissements et services polyhandicap gérés par APF France handicap sur le territoire Grand Est sont engagés dans le Centre Ressources comme point relai.

## 5 FONCTIONS DU CENTRE RESSOURCES

### Centre Ressources Polyhandicap Grand Est

**Fonction 1**
Diffuser l'information et les outils dans le domaine de l'accompagnement
**CREAI Grand-Est**

- Mettre en place et animer une veille documentaire
- Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques
- Faire connaître les démarches et les outils adaptés
- Créer et animer un site internet

**Fonction 2**
Soutenir et accompagner les personnes, les professionnels, les familles et les aidants
**Coordin / Points relais**

- Apporter un soutien et une expertise technique aux organisations accueillant des personnes polyhandicapées
- Créer des espaces d'échanges et de paroles

**Fonction 3**
Développer les savoirs et compétences des acteurs
**COPIL / Coordin / CPL Points relais / Acteurs collaborateurs**

- Dispenser la formation et appuyer les équipes pour des situations particulièrement complexes de polyhandicap
- Développer des journées de sensibilisation et d'études sur le polyhandicap
- Établir des partenariats avec les lieux de formation
- Accompagner les réflexions en matière d'évolution de l'offre

**Fonction 4**
Dynamiser les réseaux et partenariats
**COPIL / Coordinateur**

- Identifier les acteurs et développer le réseau des acteurs du polyhandicap
- Animer le réseau constitué autour du Centre Ressources

**Fonction 5**
Participer à des évaluations et des études
**Coordinateur**

- Viser à mieux connaître les personnes polyhandicapées sur le territoire et notamment repérer et servir les personnes "perdues de vue" à partir du travail en réseau

Le Centre Ressources Polyhandicap s'appuie sur le réseau des MDPH, des acteurs de droit commun et spécialisé. Son déploiement fait l'objet d'une expérimentation de deux ans. Les premiers temps de l'expérimentation ont pour objectif la mise en œuvre sur les territoires Lorrains afin d'asseoir le fonctionnement et l'organisation du Centre Ressources.
En 2020, le Centre Ressources organisera sa première journée d'étude et lancera le site internet : crpge.org. Le dernier semestre de l'expérimentation permettra le déploiement du Centre sur les territoires alsaciens et champardennais.

PORTEUR DU PROJET

**Stéphane Fauvez -** Responsable regional de l'offre de service Grand Est
Tél. : 07 86 94 68 25 / stephane.fauvez@apf.asso.fr

**Auteur :** Suzanne Malissard, DDOS
**Diffusion** : Août 2019

44

# LA RÉALITÉ VIRTUELLE POUR ACCÉDER À DES PARCOURS DE SOINS

MAS « l'Aquarelle » - Oignies (62)

## UNE DÉMARCHE INNOVANTE GRÂCE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

La Maison d'Accueil Spécialisé « l'Aquarelle » de Oignies, accueille des adultes en situation de polyhandicap. Depuis 3 ans, des actions sont menées au sein de l'établissement avec le soutien de l'ARS Nord-Pas-de-Calais, afin, d'une part, de permettre l'accès aux soins hospitaliers et de ville aux personnes en situation de handicap et, d'autre part, de leur proposer des activités ludiques et épanouissantes.

L'un des projets consiste à visualiser et à s'habituer aux lieux et à l'environnement hospitalier avant de s'y rendre pour recevoir des soins, grâce à la réalité virtuelle et à la réalité augmentée. Ces nouvelles technologies sont également utilisées comme outil de stimulation sensorielle, artistique et cognitive.

La réalité virtuelle est un concept de plus en plus utilisé, que ce soit dans un but de recherche ou pour une utilisation quotidienne. La commercialisation de version « consommateur » de casques de réalité virtuelle, offre au grand public l'occasion de découvrir le concept de réalité simulée par ordinateur. Depuis quelques années, différents acteurs se mobilisent dans le domaine du handicap, pour proposer une expérience d'immersion sensorielle accessible.

Le projet de la MAS « l'Aquarelle » est porté par un groupe composé d'usagers et d'associations d'usagers, de personnel du secteur hospitalier, d'associations œuvrant dans la gestion de structures accueillant principalement des personnes en situation de polyhandicap, de personnels, ainsi que de personnes accompagnées par ces structures et de leurs familles.

## OUTIL DE STIMULATION SENSORIELLE ET COGNITIVE

Ce concept doit être entendu dans le sens d'une simulation, dans un environnement encadré par un accompagnant, de lieux et de situations de la vie quotidienne susceptibles d'être vécus, en conditions réelles, lorsqu'ils sont nouveaux pour l'utilisateur, comme sources d'appréhension, d'inconfort ou de stress face à l'inconnu.

L'utilisation de cette nouvelle technologie avec les usagers, vise plusieurs objectifs :

- La stimulation cognitive (pour la mémoire et le raisonnement) et motrice grâce au logiciel « Good Cells » de My Cyber Royaume (musique, archerie, etc.).
- La stimulation sensorielle et artistique (peinture, musée My Cyber Royaume, fond marins, relaxation).

Ces applications permettent d'aborder plusieurs fonctions psychomotrices, comme l'attention visuelle, l'appréhension de l'espace, les différentes coordinations (oculo-manuelles, bi-manuelles, etc.) et l'amplitude du mouvement. Ces différentes expériences amènent la personne à réinvestir son corps et à se sentir sujet existant et désirant. Elles permettent également de se projeter dans les différents pays du monde, pour des vacances futures, afin de connaître à l'avance l'architecture, les monuments, les coutumes vestimentaires…

La réalité virtuelle permet aux résidents d'être apaisés, de se recentrer et, de ce fait, de passer un repas en étant plus détendus et une journée plus agréable.

## L'APPROPRIATION DES PARCOURS DE SOINS FACILITÉE PAR LA RÉALITÉ VIRTUELLE

Depuis 8 ans, un groupe « Handicap » fédère des usagers, associations et structures, pour dynamiser, construire les outils, lever les contraintes, faciliter et réussir l'accès aux parcours et aux soins, au sein du Groupement Hospitalier de Seclin-Carvin (59). Porteuse du projet, la MAS « l'Aquarelle » est inscrite dans la démarche du GHSC et de son Comité de Pilotage « Handicap » depuis 5 ans.
L'expérience acquise et les coopérations existantes ont permis d'engager une démarche complémentaire pour la réalisation d'outils vidéos, version réalité virtuelle, permettant l'appropriation de parcours de soins par les usagers.

Accompagné dans cette démarche par APF LAB - le Hub, nouveau centre d'expertise handicap et nouvelles technologies d'APF France handicap, les échanges au sein de ce groupe ont permis de repérer plusieurs parcours :

- Un parcours en ambulatoire pour rejoindre une consultation,
- Un parcours pour une hospitalisation (hors urgence),
- Un parcours pour un rendez-vous d'examen : radiologie, IRM, scanner, etc.

Les techniques disponibles permettent de disposer des prises de vue de chacun des lieux et de leurs zones de circulation qui peuvent s'agglomérer en fonction du « parcours-patient » qui est défini le jour de la préparation. Le « tournage » en caméra 360° nécessaire à une réalisation réalité virtuelle permet également une exploitation en vision 2D, si la photo ou l'image doit être utilisée.
Cette démarche co-construite avec les professionnels médico-sociaux et hospitaliers, participe à des appropriations réciproques : tant pour ce qui concerne la connaissance des personnes accompagnées, de leurs pathologies et des conséquences de celles-ci dans l'approche des soins, que pour la connaissance des milieux professionnels entre les secteurs du médico-social et hospitalier.
Via le site du GHSC, le personnel de l'hôpital et l'accompagnant construisent le parcours en images en fonction du soin de la personne, de son niveau de compréhension et des points d'attention repérés. Il s'agit donc de partir d'une mosaïque de parcours qui se construit en fonction du besoin. Concernant les urgences, il est compliqué de préparer les personnes à cette situation. Un film sur les urgences est réalisé pour simplement illustrer l'environnement.

## UN DÉVELOPPEMENT EXTERNE ESPÉRÉ

Le projet est réalisé, dans un premier temps, pour les personnes en situation de polyhandicap accueillies par les structures accompagnantes, soit potentiellement une centaine d'usagers. L'outil a l'ambition d'être disponible à toute personne souhaitant se familiariser avec un parcours de soins prévu pour elle-même ou un membre de sa famille.

Outre les moyens mis à disposition par les structures elles-mêmes, il est fait appel à un prestataire pour la réalisation technique de l'outil. Le projet s'appuie également sur APF LAB «Le Hub», qui réalise un accompagnement afin de garantir l'adéquation entre les attendus et les contraintes, sur les aspects techniques et d'adaptabilité aux handicaps.

Le point central comme critère premier d'évaluation porte sur la réalisation même du produit. Des critères sur les conditions de réalisation de la démarche (nombre de participants aux groupes de travail, présence simultanée de participants du secteur hospitalier, secteur médico-social et usagers…) complète l'évaluation. Enfin, le Comité de Pilotage « Handicap » du GHSC intègre cet outil comme critère d'évaluation des satisfactions ou réclamations des patients déjà en place.

PORTEUR DU PROJET

**Jean LASBLEIS -** Directeur
Tél. : 03 21 69 39 50 / jean.lasbleis@apf.asso.fr

**Auteur :** Christelle Codé, DDOS
**Diffusion** : Septembre 2019

45

# LES ZANDIBLOGEURS ACTUS : UNE WEB TV ALIMENTÉE PAR LES JEUNES

IEM - Beaune les Mines et Couzeix (87)

## LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE L'EXPRESSION DES JEUNES

Un travail interdisciplinaire et en partenariat avec les enseignants de l'Éducation Nationale est à l'origine du projet. Depuis septembre 2017, les jeunes accompagnés par les IEM de Beaune les Mines et Couzeix réalisent un programme télévisuel sur le web intitulé « Zandiblogueurs Actus ». 4 à 5 émissions sont produites chaque année.

L'objectif poursuivi est d'exploiter le potentiel des nouvelles technologies en les adaptant constamment aux capacités des jeunes afin de renforcer la confiance et l'estime de soi.

Il est rendu possible par l'adaptation des activités aux capacités des jeunes et aux difficultés. Des méthodes adaptées sont mises en place pour compenser les handicaps et ainsi favoriser l'insertion sociale et faciliter le vivre ensemble, en leur permettant de s'ouvrir aux autres.

## 4 À 5 ÉMISSIONS DE 10 À 20 MINUTES PAR AN

Zandiblogueurs Actus propose 10 à 20 minutes d'émission, comprenant un reportage autour de l'actualité (locale, nationale ou internationale) et différentes rubriques : sciences et nature, sport, culture, et cuisine.

La WebTV est un média souple qui permet aux jeunes de s'exprimer selon leurs possibilités et capacités. Ils peuvent être à la fois auteurs, réalisateurs, interviewers et présentateurs. Ainsi, par exemple, les jeunes ont réalisé des reportages et des documentaires sur des thèmes aussi éclectiques qu'une maison de retraite pour éléphants, une ruche à l'Hôpital Mère Enfant, le Pont de Gênes, les « fausses routes » lorsque nous mangeons, les volcans, etc. Les jeunes ont même interviewé une joueuse de l'équipe de France de rugby.

## LA CONFÉRENCE DE RÉDACTION

Avant chaque émission, une conférence de rédaction se réunit. Le contenu des émissions est alimenté par les différentes équipes projets numériques dédiées :

- Les Zandicookers élaborent et réalisent des recettes de cuisine dans le cadre d'une émission culinaire et un livre de recettes intéractif,
- Les reporteurs de l'UNSS réalisent des reportages sur le sport,
- Les jeunes réalisent en classe avec les enseignants les sujets sur l'actualité et les sciences,
- Les Zandimakers élaborent dans le cadre d'un médialab, les tutoriels vidéos qui illustrent de manière didactique certains sujets techniques ou complexes.

## LES COMPÉTENCES TECHNIQUES

Les jeunes filment eux-mêmes leurs émissions avec des appareils photos. L'image est transmise en direct par le wifi sur la tablette, ce qui facilite l'usage par les personnes en situation de handicap.

Tout le montage de l'émission est réalisé sur une tablette. Intuitive et ludique, l'application utilisée est plus simple qu'un logiciel de montage. La tablette offre un lien de cause à effet direct, sans changement de plan entre l'écran et le clavier.

Puis l'émission est publiée sur le blog des IEM de Couzeix et de Beaune les Mines.

## DES RÉSULTATS ATTENDUS MULTIPLES ET VARIÉS

La confection de la WebTV Zandiblogueurs Actus renforce les compétences des jeunes et notamment :

- Comprendre en pratique comment se fabrique l'information et comment fonctionnent les médias,
- Apprendre à rechercher l'information fiable, à citer ses sources,
- Découvrir et rencontrer de nouvelles personnes lors de reportages ou d'interviews,
- S'impliquer dans le travail d'équipe,
- Développer l'estime de soi,
- Aborder différents types de productions d'écrits (prise de notes, interviews, reportages, etc.),
- Travailler sur l'expression orale des jeunes ou utiliser les techniques de communication alternative (par exemple la synthèse vocale),
- Développer un intérêt pour les actualités et enrichir sa culture générale.

## DES APPRENTISSAGES

- Apprendre à utiliser un appareil photo, à enregistrer, à monter des vidéos,
- Apprendre à utiliser une tablette et à se servir de différentes applications (montage vidéo, retouche photo, création d'animation…),
- Apprendre à publier, à rechercher des informations fiables, à les recouper, à les traiter,
- Analyser les médias existants.

## LES PERSPECTIVES DU PROJET

Ce projet a vocation à s'inscrire dans la durée. Pour se développer davantage, les IEM de Beaune et de Couzeix cherchent des financements pour acquérir de nouveaux matériels pour élargir la possibilité à plus de jeunes de travailler sur ce projet simultanément.

Vous pouvez visionner toutes les émissions des Zandiblogueurs Actus sur le blog des IEM de Beaune les Mines et de Couzeix : https://blogiemapf87.com/category/web-tv/

Au sommaire du numéro de juin 2019 :

- Les attentats au Sri Lanka,
- Événement à l'IEM de Couzeix coding goûter,
- Reportage sur l'entreprise google,
- Cuisine : le colombo de poulet,
- L'incendie de Notre Dame de Paris.

PORTEUR DU PROJET

**Nelly SABATIÉ -** Directrice des IEM de Beaune les Mine et de Couzeix
Tél. : 05 55 04 45 00 / nelly.sabatie@apf.asso.fr

**Auteur :** Suzanne Malissard, DDOS
**Diffusion** : Octobre 2019

46

# LE GUIDE DES PRESTATIONS : UNE OFFRE OBJECTIVÉE ET TRANSPARENTE

APEA – Redon (35)

## LE FRUIT D'UN VÉRITABLE TRAVAIL D'ÉQUIPE IMPULSÉ PAR LA DIRECTION

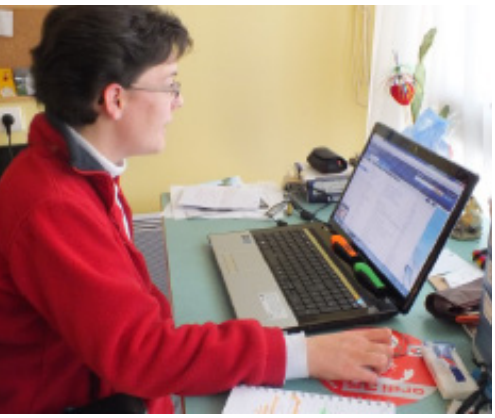

Depuis 1991, les Appartements de Préparation et d'Entraînement à l'Autonomie (APEA) de Redon offrent à des personnes en situation de handicap moteur un lieu d'expérimentation et d'apprentissage pour acquérir un niveau d'autonomie indispensable à une vie à domicile.

Lors de la formalisation du projet d'établissement 2017-2022, l'équipe de direction des APEA s'est interrogée sur son offre de service et les moyens à mettre en œuvre pour la rendre plus transparente et objective, tant pour les personnes accompagnées, leurs proches, que pour les professionnels. Pour répondre à cet objectif, l'idée de formaliser un guide a été retenue. Après un travail de réflexion, de description des pratiques, d'écriture et de mise en forme, le guide a vu le jour fin 2018.

Il est le fruit d'un véritable travail d'équipe puisque tous les salariés ont participé à sa formalisation.

## UNE STRUCTURATION AUTOUR DE 6 GRANDES THÉMATIQUES

Ce guide, qui se présente comme un référentiel, est structuré autour de 6 grandes thématiques d'apprentissage, qui se déclinent en 26 prestations, que l'équipe de l'APEA peut proposer aux personnes accompagnées, tout au long de leur parcours d'autonomie.

Ces 6 grandes thématiques sont les suivantes :

- Autonomie et épanouissement personnel,
- Vie quotidienne,
- Budget, administratif, outils numériques,
- Vie sociale, relationnelle et citoyenne,
- Santé et handicap,
- Projets (emploi, formation, futur lieu de vie).

## UNE DÉCLINAISON PRÉCISE DE L'OFFRE DE PRESTATIONS

A chacune des grandes thématiques de l'accompagnement, sont rattachées entre 3 et 7 prestations (vie affective et sexualité, projet professionnel, ménage et entretien du cadre de vie, etc.). Pour chacune d'entre elles, sont précisés :

- Les missions : c'est-à-dire les grands objectifs auxquels répond la réalisation de cette prestation,
- Les objectifs d'apprentissage : utiles à la co-construction des projets personnalisés,
- Les moyens et outils au service de la réalisation des objectifs d'apprentissage (comme par exemple des ateliers pédagogiques, des activités de loisirs, etc.),
- Les prestations individuelles et collectives répondant aux objectifs d'apprentissage,
- Les partenaires potentiels auxquels il est possible de faire appel pour mener à bien ces missions,
- Les textes de référence : textes législatifs et réglementaires, recommandations de bonnes pratiques professionnelles, guides, ouvrages, sites internet, etc.

## UNE PRATIQUE BÉNÉFIQUE POUR LES PERSONNES…

La formalisation de ce guide est bénéfique pour les personnes accueillies, mais également pour celles qui souhaiteraient intégrer les APEA de Redon, puisque la déclinaison précise des différentes prestations leur permet de mieux comprendre les missions de l'établissement et ainsi de s'interroger sur l'adaptation des APEA à leurs besoins.

Le guide comporte également une grille d'auto-évaluation qui permet aux personnes accueillies d'exprimer leurs besoins d'apprentissages, et ainsi de déterminer au mieux les objectifs de leur projet personnalisé.

## … MAIS ÉGALEMENT POUR LES SALARIÉS ET L'ÉTABLISSEMENT !

L'élaboration de ce guide et sa mise à jour de façon continue sont l'occasion pour les professionnels de valoriser leurs différentes compétences, d'échanger ensembles autour des apprentissages à l'autonomie et de questionner sans cesse leurs pratiques.

Ce guide leur sert de repères, puisqu'il permet aux professionnels de l'établissement de connaître avec précision le périmètre de leurs missions et d'actualiser en continue leurs connaissances. Il diminue également le risque de perte d'informations lorsque des membres de l'équipe quittent les APEA.

Enfin, cette structuration permet aux APEA de Redon d'être reconnus pour leur expertise dans l'évaluation et l'accompagnement au projet de vie autonome à domicile. Le guide contribue à l'attractivité de ce dispositif, en donnant à voir une offre structurée et claire, tant pour les personnes accompagnées que pour les professionnels et les partenaires.

## ET APRÈS ?


1ERE THÉMATIQUE : AUTONOMIE ET EPANOUISSEMENT PERSONNEL ..... 8
1.1 ESTIME, CONFIANCE, AFFIRMATION DE SOI ..... 9
1.2 GÉRER SA SECURITÉ ..... 11
1.3 CAPACITÉS D'ADAPTATION (ET DE RESILIENCE ?) ..... 13
2EME THÉMATIQUE : VIE QUOTIDIENNE ..... 15
2.1 NURSING ET SOINS D'APPARENCE ..... 16
2.2 INVESTIR UN LOGEMENT ..... 18
2.3 MÉNAGE ET ENTRETIEN DU CADRE DE VIE ..... 20
2.4 ALIMENTATION, CUISINE ET COURSES ..... 22
2.5 GUIDER UN AIDANT, UNE TIERCE PERSONNE ..... 24
2.6 GÉRER SON EMPLOI DU TEMPS ..... 26
3EME THÉMATIQUE : BUDGET, ADMINISTRATIF, OUTILS NUMÉRIQUES ..... 28
3.1 ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ..... 29
3.2 ACCOMPAGNEMENT BUDGETAIRE ..... 31
3.3 OUTILS NUMÉRIQUES ..... 33
4EME THÉMATIQUE : VIE SOCIALE, RELATIONNELLE ET CITOYENNE ..... 35
4.1 PARTICIPATION SOCIALE ET INCLUSION ..... 36
4.2 DÉVELOPPER UNE CITOYENNETÉ ET ECOCITOYENNETÉ ..... 38
4.3 MOBILITÉ, DÉPLACEMENTS ET ORIENTATION ..... 40
4.4 COMMUNICATION ET VIE RELATIONNELLE ..... 42
4.5 RELATION AUX FAMILLES ET L'ENTOURAGE ..... 44
4.6 VIE AFFECTIVE ET SEXUALITÉ ..... 46
4.7 SÉJOURS, VACANCES, OUVERTURE SUR LE MONDE ..... 48
5EME THÉMATIQUE : SANTÉ ET HANDICAP ..... 50
5.1 PROJET DE SOIN ..... 51
5.2 MIEUX VIVRE SA SITUATION DE HANDICAP ..... 54
5.3 ADAPTATIONS MATERIELLES, ERGOTHÉRAPIE ..... 56
5.4 ÉCOUTE ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ..... 58
5.5 DIMENSION NEUROPSYCHOLOGIQUE ..... 60
6EME THÉMATIQUE : PROJETS (EMPLOI, FORMATION, FUTUR LIEU DE VIE,) ..... 62
6.1 PROJET PROFESSIONNEL / FORMATION ..... 63
6.2 PROJET D'INSTALLATION DANS LE FUTUR LIEU DE VIE ..... 65


Mme TREHEN, directrice des APEA et M. HOUEIX, adjoint de direction, insistent sur la nécessité de faire vivre ce guide et de l'actualiser de façon continue, sans en faire pour autant un outil trop complexe, pouvant nuire ensuite à son utilisation quotidienne par les professionnels et les personnes accompagnées.

L'équipe des APEA ne souhaite pas s'arrêter là. En effet, l'objectif pour 2020 serait de décliner les 26 prestations du guide en Facile à Lire et à Comprendre (FALC). Ce travail serait mené dans le cadre de groupes composés à la fois de professionnels et de personnes accompagnées.

Le projet, ensuite, serait de pouvoir présenter ces prestations sous forme de courtes vidéos, disponibles en ligne.


PORTEUR DU PROJET

**Stéphane Houeix -** Adjoint de direction des APEA de Redon
Tél. : 02 99 72 13 56 / stephane.houeix@apf.asso.fr

**Auteur :** Laëtitia Guenezan, DDOS


**Diffusion** : Novembre 2019

47

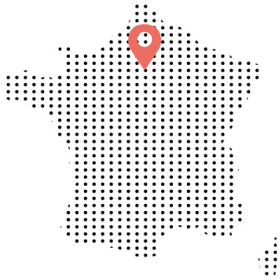

# FRIPERIE SOLIDAIRE

## Délégation APF France handicap de l'Oise (60)

## À L'ORIGINE...

Le projet de friperie solidaire est étroitement lié à l'histoire de la Délégation APF France handicap de l'Oise. En effet, la Délégation implantée à Beauvais est connue, entre autres, pour la collecte de vêtements et sa réputation va bien au-delà des frontières de la ville.

De 1976 jusqu'en 1997, des sacs de collecte de vêtements étaient distribués dans toutes les boîtes aux lettres dans le cadre de l'opération « Les Moissons du cœur ». A l'époque, des wagons entiers de vêtements étaient collectés, soit environ 150 tonnes.

Plus récemment en 2013, quand le partenariat avec Ecotextile a cessé (sonnant la fin de la mise à disposition des containers pour le recueil des vêtements), les dépôts arrivaient toujours à la Délégation.

## UN PROJET PARTICIPATIF

En 2014, un comité de pilotage voit le jour ; animé par le directeur de la délégation et constitué de bénévoles et volontaires intéressés pour travailler sur le projet de friperie.

La friperie a été rapidement mise en place car elle ne nécessitait pas au départ de grands moyens matériel. En effet, seule l'acquisition de portants pour les vêtements, de boîtes de rangement et la mise à disposition d'un espace de stockage ainsi qu'un espace boutique (deux bureaux et un couloir) au sein de la Délégation ont permis de lancer le projet.

La friperie vend dans sa boutique une large collection de vêtements pour hommes, femmes et enfants ainsi que des accessoires et linge de maison, le tout disponible à petits prix. La vente est assurée par une équipe de bénévoles en situation de handicap et valides.

Ouverte tous les mercredis, elle est un véritable lieu de vie, d'échanges et de proximité.

Dix bénévoles font vivre la friperie qui accueille environ 800 clients par an et permet la revente d'environ 8 tonnes de vêtements. Toutes les recettes générées permettent de financer une partie des actions de lutte contre l'isolement des personnes en situation de handicap.

## LES OBJECTIFS

La friperie s'inscrit dans la démarche RSE portée par la Direction Régionale APF France handicap des Hauts-de-France.

Ce projet a plusieurs objectifs :

- **Mobiliser** les acteurs de l'association sur un nouveau projet,
- **Diversifier** les ressources financières de la Délégation,
- **Limiter** l'impact sur l'environnement en permettant l'achat de vêtements de seconde main et réduire la production des déchets textiles, l'une des industries les plus polluantes de la planète.

## FINANCEMENT

Le coût du projet s'élève à 8 000€. Cette somme a été rassemblée grâce à une campagne de financement participatif, deux subventions (banque et Lions Club) et une partie des recettes de la friperie.

## LES FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE

- Un investissement important et régulier de l'équipe de bénévoles,
- Une implantation de la friperie bien située, sur un axe très passant entre la gare et le centre-ville,
- Une vitrine donnant sur la rue.

## LES DERNIÈRES ACTUALITÉS

Après 3 années d'une activité en accroissement constant, la friperie a complètement repensé l'aménagement de son espace, devenu inadapté et exigu. Faute de place et d'équipements adéquats, des portants de vêtements sont disposés dans les couloirs de la délégation et des bureaux transformés en cabines d'essayage.

Le 1er mars 2018, l'association a lancé une campagne de financement participatif pour pouvoir offrir à ses visiteurs le confort d'une véritable boutique. Des travaux ont été engagés à hauteur de 6 000 € permettant l'achat d'étagères, de présentoirs, l'acquisition d'une cabine d'essayage et l'aménagement d'un espace de caisse. La friperie a vu sa surface de vente multipliée par deux, en passant de 36 à 66 m².

A compter du printemps 2020, la friperie ouvrira une journée supplémentaire.

Un projet de friperie itinérante est également en cours de réflexion.

« 2019, l'année du relooking !
Le succès de la friperie n'a jamais faibli, c'est pourquoi nous avons, grâce à plusieurs acteurs, fait en sorte de moderniser la friperie et d'en faire une véritable boutique prête à accueillir comme il se doit et ce pendant plusieurs années ! »

Stéphane POLLAK,
*Directeur Territorial des Actions Associatives*

PORTEUR DU PROJET

**Stéphane Pollak -** Directeur de la Délégation de l'Oise
Tél. : 03 22 45 75 00 / stephane.pollak@apf.asso.fr

**Auteur :** Kim Hautois, DDOS
**Diffusion** : Décembre 2019

48

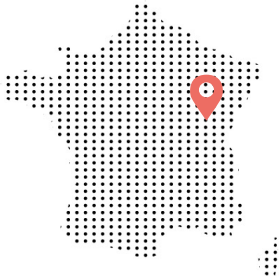

# LES ATELIERS SO/NO/LIMIT

SESSAD - Besançon (25)

Le SESSAD de Besançon a pour mission d'accompagner 60 enfants/jeunes de la naissance à 20 ans en situation de handicap moteur sur leurs lieux de vie habituels, pour favoriser leur inclusion en milieu ordinaire. L'objectif est de permettre aux jeunes d'acquérir de l'autonomie, par la rééducation et les soins assurés par une équipe pluridisciplinaire d'une quarantaine de professionnels. Les interventions auprès des jeunes accompagnés par le service relèvent essentiellement du domaine éducatif et du soin.
Une réflexion sur la notion de soin a amené le SESSAD à élargir ce concept et à inclure des activités relevant du prendre soin et visant le développement personnel et la découverte des ressources créatives individuelles.
Dans ce cadre, les ateliers «SO/NO/LIMIT» ont été mis en place après avoir remporté un appel à projets « Culture et Santé » DRAC/ARS.

## UN PROJET CO-RÉALISÉ AVEC DEUX ARTISTES

La musique, sous toutes ses formes, est appréciée par les jeunes accompagnés par le SESSAD. Cela passe par l'écoute de morceaux, le chant ou encore le fait d'assister à des concerts. Cependant, peu d'entre eux jouent d'un instrument car cette discipline nécessite habilité et coordination. Quelques-uns ont déploré ce fait et ont souhaité pouvoir expérimenter la pratique, sous forme ludique, d'un instrument.

En parallèle, Ben Farey (collectif Tricyclique Dol – « bidouilleur » et plasticien sonore) et Guillaume Bertrand (collectif 3615 Senor – artiste développeur en design graphique) ont souhaité mettre en place des ateliers de musique grâce à un outil numérique adapté : la BrutBox. Cette envie de leur part fait suite à une rencontre avec les cofondateurs de l'association BrutPop qui promeut la musique expérimentale et les arts plastiques avec un public autiste ou en situation de handicap mental ou psychique.

Leur projet a été proposé à 7 jeunes du SESSAD âgés de 8 à 12 ans. La priorité a été donnée aux jeunes porteurs d'importantes déficiences motrices (type maladies neuromusculaires dégénératives) qui du fait de leurs limites physiques, ont peu d'opportunités d'expériences notamment créatives.

L'objectif était de permettre une activité de création artistique par le biais de l'expérimentation sonore et de faire que les limites du handicap deviennent la source même de la production sonore.

## LA BRUTBOX : UNE « BOITE À SON » NUMÉRIQUE

La BrutBox est un dispositif de création pensé pour le handicap et la pratique musicale collective. C'est un outil de création musicale tout terrain qui permet à chacun de s'initier aux dernières technologies numériques.
Basée sur le logiciel libre Pure Data, la BrutBox est une boite compacte reliée à des capteurs. Elle transforme en son le mouvement, le toucher et la lumière.

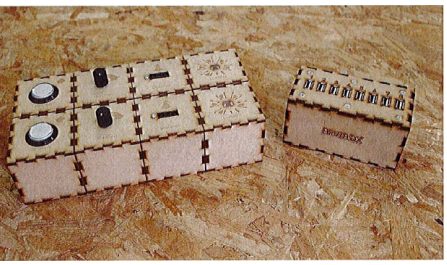

Les bénéfices pour les jeunes sont multiples :

- Jouer avec les sons et les différents mouvements qui les actionnent,
- Oser se dépasser et jouer, chanter, parler devant un groupe,
- Stimuler sa mémoire sensorielle,
- Canaliser son attention,
- Communiquer autrement.

## PRÉSENTATION DES ATELIERS CRÉATIFS

L'idée, dans un premier temps, a été d'utiliser diverses technologies (informatique, électronique, imprimante 3D) afin d'adapter ou de créer des instruments de musique ou dispositifs musicaux pouvant être utilisés par les jeunes du SESSAD. Dans un second temps, il y a eu des prises de son autour de la BrutBox pour jouer de ces instruments.

Les ateliers, au nombre de six, ont été des moments privilégiés, basés sur la recherche et la conception individualisée d'instruments et de prothèses numériques adaptés aux capacités de chacun.

Entre les séances avec les enfants, un important travail de conception technique associant électronique et informatique a été nécessaire, notamment pour la création de pièces avec une imprimante 3D et la réalisation de divers supports.

A titre d'exemples, ont été réalisées :

- **La sonorisation d'un fauteuil électrique** qui produit de la musique lors des déplacements,
- **La création d'une console de rap adaptée,**
- **L'adaptation d'une trompette.**

Un temps de restitution et de convivialité a été organisé en plus des ateliers de conception, pour permettre un moment de partage entre les enfants, les familles, les artistes et les intervenants du SESSAD. Chaque enfant a pu proposer, à cette occasion, une démonstration publique de son instrument.

Fort de cette expérience, le service a financé 3 ateliers supplémentaires pour permettre aux jeunes de se retrouver et de jouer ensemble de leurs instruments.

Par ailleurs, une opportunité de travailler avec un photographe et une lycéenne en « option cinéma-audiovisuel » s'est présentée au SESSAD. Leur travail s'est décliné à travers des clichés en noir et blanc et des captations vidéo durant les ateliers de fabrication des instruments. Leurs images ont fait l'objet d'une exposition au café-restaurant associatif et culturel « Le Pixel », qui a pour objectif de développer des activités artistiques, culturelles ou de loisirs, accessibles à tous.

## UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE QUI VA SE MULTIPLIER

A travers la musique, ce projet a permis de :

- **Contribuer** au développement personnel de chaque jeune en favorisant le mieux-être, la confiance et l'estime de soi,
- **Favoriser** le tissage du lien social,
- **Encourager** l'accès à la culture et permettre à ceux qui le souhaitent de pouvoir poursuivre la pratique d'un instrument adapté.

Cette expérience, fort enrichissante pour les enfants et pour l'équipe du SESSAD, a donné d'autres idées. En effet, un projet a été à nouveau déposé pour mettre en place un « atelier gravure » animé par la plasticienne Jessica Scaranello, « ma recette en couleur » dans des ateliers parents/enfants où la recette préférée de l'enfant sera déclinée. Les illustrations donneront lieu à une exposition au printemps 2020.

### PORTEUR DU PROJET

**Agnès Moriset -** Directrice du SESSAD de Besançon
Tél. : 03 81 80 81 80 / agnes.moriset@apf.asso.fr

**Auteur :** Christelle Codé, DDOS
**Diffusion** : Janvier 2020

49

# LES COMPTES RENDUS DES CVS EN VIDÉO

SAVS/SAMSAH - Vannes (56)

## L'ACCESSIBILITE ET L'APPROPRIATION

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) du SAVS/SAMSAH de Vannes se réunit 3 à 4 fois par an.
Les débats et échanges entre les personnes élues, les représentants associatifs et les représentants du personnel font l'objet de comptes rendus écrits. Ces derniers sont ensuite adressés à l'ensemble des personnes accompagnées soit par voie électronique, soit par voie postale, sans adaptation, ni accompagnement humain ou technique à la lecture.

De surcroit, il s'avère que les personnes accompagnées n'ont pas ou que très partiellement accès à l'écrit. Dès lors les retours et échanges suite à ces envois sont limités. L'enjeu démocratique et éthique de communication des débats lors des CVS s'en trouve entravé.

De ce constat est née l'idée de la création d'un support vidéo pour rendre accessible le contenu des échanges au sein des CVS.

## LES MOYENS

Pour pouvoir développer ce projet et permettre son aboutissement au regard des objectifs posés, il est nécessaire de disposer de moyens suffisants et adaptés au développement de celui-ci.

### Les moyens humains

- Le projet est porté par la direction et les professionnels. Les membres du CVS sont pleinement motivés et impliqués.

### Les moyens techniques

- Un ordinateur pour prendre les notes en réunion de CVS.
- Une mise à disposition par l'Entreprise Adaptée de comptes rendus calibrés pour le passage sous forme de vidéo.

### Les moyens financiers

- Financement sur les fonds propres de la structure.
- Recherche de subventions en cours.
- Facturation à l'Entreprise Adaptée des vidéos après chaque réunion de CVS.

## UN PROJET PAS À PAS

Un premier essai de compte rendu vidéo a eu lieu fin 2019. Celui-ci consistait en une lecture du compte rendu filmé. La qualité et le rythme de cette vidéo n'étaient pas satisfaisants.

La vidéo a été prise par un professionnel du service avec comme support un téléphone portable.
De ce fait, la structure a sollicité l'entreprise adaptée APF Entreprises 3i Concept de Briec-de-l'Odet, spécialisée dans les clips animés pour des entreprises ou associations. L'idée est de croiser une lecture par voix off du compte rendu avec des animations illustrant les propos. Le texte serait reproduit en sous-titre.

Cette retranscription permettra l'accessibilité aux comptes rendus sous trois formes :

- **Une voix off,**
- **Un dessin (animation),**
- **Un sous-titre.**

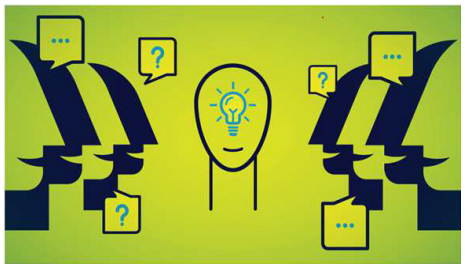

Une première version test a été présentée le 13 février 2020 aux membres du CVS.

L'équipe a ensuite rencontré l'équipe de motion design de l'Entreprise Adaptée France handicap de Briec-de-l'Odet afin de mieux appréhender le processus de création d'une vidéo en lien avec les attentes des membres du CVS.

## UNE EXPERIENCE ENRICHISSANTE

Ce projet au-delà de l'objectif initial va permettre :

- Une meilleure visibilité des services et de l'instance auprès des personnes accompagnées,
- D'initier une dynamique de l'accessibilité des documents auprès des autres institutions sur le territoire,
- De contribuer à la rentrée de revenus réguliers pour l'entreprise adaptée 3i Concept de Briec-de-l'Odet.

## ET APRÈS ?

L'objectif est de disposer d'un support validé par les membres du CVS et de lancer l'outil au plus tôt en avril/mai 2020.

Mais au-delà, la question de la participation et de l'accessibilité d'un simple compte rendu est posée. Le but est de rendre plus aisée la participation de chacun à la préparation et l'animation des réunions.

Dans la même optique, une extension aux autres services avec la traduction des livrets d'accueil ou projets d'établissement pourra être envisagée.

PORTEUR DU PROJET

**Luciano Le Goff -** Directeur
Tél. : 02 97 40 21 09 / luciano.legoff@apf.asso.fr

**Auteur :** Kim Hautois, DDOS
**Diffusion** : Février 2020

# QUELQUES MOTS DU COPIL INNOVATION

## LES INTERVENANTES

**Françoise Amet**
*Responsable Régionale de l'Offre de Service Grand Est*

**Marie Brosset Houbron**
*Responsable Régionale de l'Offre de Service Hauts-de-France*

**Christelle Codé**
*Chef de projet Innovation et Développement de l'Offre de Service*

**Aurélie Corbin**
*Responsable Régionale de l'Offre de Service Occitanie*

**Laëtitia Guenezan**
*Chef de projet Innovation et Développement de l'Offre de Service*

**Kim Hautois**
*Chef de projet Innovation et Développement de l'Offre de Service*

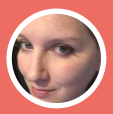

**Julie Merveilleau**
*Directrice adjointe de l'IEM/SESSAD de Talence*

**Nathalie Perpinial**
*Responsable Régionale de l'Offre de Service Nouvelle-Aquitaine*

**Sandrine Turbet-Delof**
*Directrice du Pôle Adultes de Haute-Garonne et du Gers*

**Delphine Vallerie**
*Directrice des foyers Keraman, Bretagne*

## COMMENT DÉCRIRIEZ-VOUS L'INNOVATION A APF FRANCE HANDICAP ?

Aurélie

« Norbert Alter disait que « *Les innovateurs sont les personnes qui parviennent à faire passer les nouveautés d'un monde à l'autre en mobilisant une expérience sociale particulière et en habitant au moins deux mondes.* »
A APF France handicap coexistent « plusieurs mondes » et cette hétérogénéité est source d'innovation et d'enrichissement mutuel si on les rend visible et qu'on les valorise. »

Julie

« De la même manière que nos bénéficiaires font preuve d'une grande ingéniosité au quotidien pour dépasser leur situation, notre association investit aujourd'hui avec succès le champ de l'innovation au service du handicap. Ce sont nos usagers qui sont notre source d'innovation : chaque jour ils nous entrainent dans un mouvement où il faut remettre en cause les limites de ce qui est possible et de ce qui ne l'est pas : innover c'est d'abord rêver, imaginer. »

## QUELS SONT LES FACTEURS DE RÉUSSITE ?

- Repérer et valoriser les pratiques inspirantes,
- Travailler sur la communication, diversifier les supports,
- Prendre le temps de s'approprier les différentes pratiques,
- Partager des expériences concrètes, organiser des rencontres physiques entre les équipes,
- Réussir à valoriser les petites actions du quotidien,
- Encourager les temps dédiés à la prise de distance et à la réflexion sur de nouveaux projets,
- Evaluer la valeur-ajoutée des pratiques inspirantes et leur contribution à une meilleure qualité d'action et d'intervention de nos structures.

Julie

*« Partager une pratique innovante, c'est mettre en lumière une pratique ou solution inconnue jusqu'alors. Dès lors, les réactions suscitées sont plurielles, de la curiosité à la résistance (naturelle). L'innovation n'est pas toujours spontanément perçue comme nécessaire ou utile. Celui qui innove est porteur d'une vision propre en adéquation avec son univers, ses croyances, ses rêves. L'objet de la communication est de faire rentrer l'autre dans ce monde et de positionner l'innovation pour lui donner du sens : éléments de contexte, bénéfices retirés. »*

## QU'EST-CE QUI VOUS A AMENÉ A PARTICIPER AU COPIL INNOVATION ?

Delphine

*« L'envie de participer à ce mouvement et d'être ambassadeur. »*

Nathalie

*« La volonté d'avoir une vision plus large de ces pratiques inspirantes. »*

Sandrine

*« L'envie d'accompagner et de contribuer, à ma petite mesure, à la dynamique de la Direction générale, auprès de toutes les structures APF France handicap. »*

Aurélie

*« Pour être dans une démarche prospective, être plutôt proactif que réactif, imaginer le monde qui bouge et être de ceux qui le font bouger. »*

Julie

*« Ma participation au COPIL Innovation me permet de brasser la richesse des actions conduites en structure et une idée en amenant une autre, d'entretenir ma culture de l'innovation. »*

## QUELLES AMBITIONS DU COPIL POUR DEMAIN ?

- Promouvoir l'échange d'expériences,
- Enrichir la composition du COPIL en incluant un usager et un représentant des délégations,
- Mieux valoriser la dynamique du COPIL en régions,
- Valoriser les savoir-faire expérientiels,
- Contribuer à une société plus moderne, plus adaptée aux personnes en situation de handicap.

# JOURNÉE NUMÉRIQUE APF FRANCE HANDICAP

Le 19 novembre 2019, APF France handicap a organisé une journée sur le thème de **« La révolution numérique comme levier de la transition inclusive »** pour témoigner de son fort engagement sur ces deux thématiques très liées.

Accueillie au siège de Microsoft France, APF France handicap s'est donnée pour ambition de laisser la place, lors de cette journée, aux professionnels et aux acteurs du numérique.

L'objectif : valoriser les bonnes pratiques et favoriser l'appropriation de la stratégie numérique des pouvoirs publics.

De nombreux partenaires et leurs représentants ont été présents lors de cet évènement : ANAP, FEHAP, GIP HDF, Microsoft France, FONDATION OVE, URIOPSS, UNIOPSS, etc.

## LA JOURNÉE EN QUELQUES CHIFFRES !

**12** speakers

**180** spectateurs

**14** stands

**5** structures de 5 régions différentes venues présenter leur projet

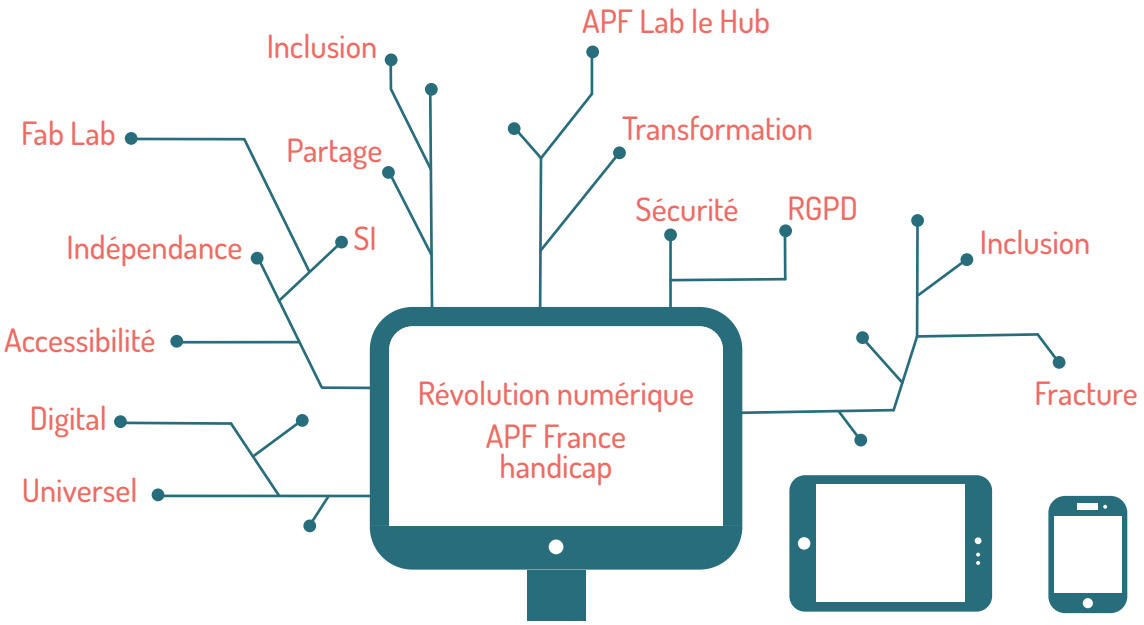


Plusieurs acteurs, externes ou d'APF France handicap, ont pu présenter un projet ou une expérimentation dans le « village du numérique », avec toujours une même finalité : améliorer la qualité de l'accompagnement et de vie des personnes en situation de handicap.

**leka** Smart Toys

Petit robot ludique et éducatif qui s'adresse pour le moment aux enfants et soutient l'accès aux apprentissages, les interactions relationnelles et la communication.

**JIB**

Solutions connectées pour favoriser l'autonomie des personnes dépendantes à domicile ou en structure et promouvoir l'accès des aides techniques à tous.

**MEDIMOOV** Physio-Gaming

Jeux vidéo basés sur le mouvement pour la rééducation et l'Activité Physique Adaptée (APA).

**eNorme**

Réseau qui permet la mise en relation des parents d'enfants malades et porteurs de handicap afin de faciliter l'entraide, l'échange, le partage d'information et des bonnes pratiques.

**ZETHER**

Jeu inclusif en réalité virtuelle dont le gameplay permet d'agir exclusivement avec les mouvements de la tête.

**APFLab le Hub**

Évaluation du potentiel des technologies émergentes, susceptibles de compenser un handicap ; Soutient de l'émergence d'une société inclusive ; Interlocuteur de toute personne à la recherche de solutions innovantes d'accessibilité.

**HANDIEASY**

Bras flexible pour appareil numérique, pouvant être fixé à l'aide d'une pince ou d'un clip selon les besoins, sur un fauteuil roulant, une table, un bureau ou même un lit.

**HUMANLAB**

Développement d'un réseau pour faire du handicap une source d'inspiration pour la fabrication collective d'aides techniques pour et avec les personnes concernées.

**APF France handicap**

Utilisation de la réalité virtuelle au SESSAD APF France handicap de Saint-Rémy pour faciliter certains soins et développer l'autonomie chez les enfants en situation de handicap moteur.

**MAKERGO**

Laboratoire de fabrication numérique intégré dans le FAM APF France handicap d'Imphy ; Démarche pour concevoir ensemble des aides techniques à fabriquer soi-même.

**APFLab** Handicap et Nouvelles Technologies

Porte d'entrée des start ups et entreprises innovantes vers les acteurs d'APF France handicap afin de co-construire des produits qui facilitent le quotidien des personnes en situation de handicap.

**Office 365**

Ensemble de services en ligne qui répond aux besoins de mobilité, de communication, de collaboration en temps réel, de productivité et de sécurité des données.

**gaspard.** Imaginé par CAPTIV

Dispositif e-santé innovant dont le but est de prévenir l'apparition des escarres.

**DMP**

Carnet de santé numérique qui conserve et sécurise les informations de santé et permet de les partager avec les professionnels de santé.

# APF LAB

APF Lab - Le Hub est le centre d'expertise et de ressources nouvelles technologies et communication qui, depuis 1996, facilite l'accès au numérique aux personnes en situation de handicap afin de les aider dans leur vie quotidienne.
Le Hub est l'interlocuteur privilégié de toute personne physique ou morale à la recherche de solutions d'accès au numérique ou qui souhaite mieux comprendre les usages des personnes en situation de handicap dans ce domaine. Au travers de son conseil expert, de son offre de prêt, de ses tutoriels et des fiches qu'il publie sur les aides techniques, le Hub donne aux personnes en situation de handicap la possibilité de profiter pleinement des avantages du numérique. Depuis fin 2018, la chaîne Youtube « Docteur Access », créée par le Hub, propose des tutoriels permettant d'améliorer l'accessibilité numérique.

En 2019, le Hub a déménagé dans de nouveaux locaux, renouvelé son matériel de prêt et propose maintenant un accès gratuit à ses fiches sur les aides techniques : parlez-en autour de vous !

Afin de donner aux personnes en situation de handicap le pouvoir d'innover, APF Lab Handicap et Nouvelles Technologies organise des Ateliers Innovation dans les établissements et délégations APF France handicap. APF Lab H&NT fait ainsi participer des usagers et adhérents à la conception et au test de produits innovants proposés par des entreprises. Ces produits sont souvent spécialement conçus pour des personnes en situation de handicap mais il s'agit aussi parfois de produits pour le grand public. Voici quelques exemples menés en 2019 :

- Les employés de l'Entreprise Adaptée de Choisy ont testé un photocopieur de la marque Konica : ouverture du capot et des bacs de chargement du papier, utilisation des différentes fonctionnalités de copie et scan ; toutes les fonctionnalités ont été passées au peigne fin pour faire des recommandations au fabricant.
- La délégation d'Orléans a réuni plusieurs adhérents et partenaires pour un atelier autour du Gyrolift, un fauteuil électrique verticalisateur sur base de gyropode. Les participants ont fourni un éclairage utile sur les usages du fauteuil.
- A la résidence Clotilde Lamborot de Pantin, les kits d'objets connectés JIB Home ont été testés par des résidents pendant plusieurs mois, permettant à la société JIB d'identifier de nouveaux besoins pour les établissements médico-sociaux et de créer une offre dédiée.
- Parmi les entreprises accompagnées en 2019 figurent également Natural Pad, Connecti-tab, e-Norme, Exostim et Captiv.

En sollicitant l'expertise d'usage des usagers et adhérents, APF Lab H&NT s'inscrit pleinement dans la logique de « pouvoir d'agir » du projet associatif d'APF France handicap, tout en s'assurant que les innovations répondent aux besoins réels.

Pour suivre l'actualité d'APF Lab le Hub et d'APF Lab H&NT, plusieurs canaux de communication sont maintenant disponibles :

@APF_Lab et @APF_LeHub

La chaîne Youtube Docteur Access
www.youtube.com/DocteurAccess

contact@apflab.org

www.apflab.org

Une base de données où retrouver les fiches techniques du hub
http://documentation.apflab.org/

Une page web pour découvrir le service de prêt du Hub
https://lehub.apflab.org/pret-de-materiel/

« Oser ; le progrès est à ce prix »

Victor Hugo

**DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'OFFRE DE SERVICE**
17, boulevard Auguste Blanqui / 75 013 Paris
**innovation.ddos@apf.asso.fr // www.apf-francehandicap.org**

APF France handicap